



RAPPORT D'ACTIVITE ANNEE 2021

Site Natura 2000 FR 8201677 « Milieux
alluviaux du Rhône aval »



Rédaction
Amanda COCQUELET

Mairie Le Pouzin, 3 avenue Marcel Nicolas 07250 Le Pouzin - 04.75.63.81.48



SOMMAIRE

A. PRÉAMBULE	4
A.1. RAPPEL DU CONTEXTE	4
A.2. STRUCTURE ANIMATRICE : MAIRIE DE LE POUZIN	5
A.3. SITE NATURA 2000 FR 8201677 « MILIEUX ALLUVIAUX DU RHONE AVAL »	5
A.4. HABITATS NATURA 2000 RECENSES	5
A.5. ESPECES NATURA 2000 RECENSEES	6
A.6. LOCALISATION DU SITE NATURA 2000	11
A.7. LES ENJEUX IDENTIFIES	12
B. BILAN D'ACTIVITÉ DE L'ANNÉE 2021	13
B.1. MISE EN ŒUVRE DE LA CONTRACTUALISATION	13
<i>B.1.1. Accompagnement du PAEc (hors animation spécifique du PAEc lorsqu'elle est financée via un autre dossier)</i>	<i>13</i>
<i>B.1.2. Assistance technique et administrative aux bénéficiaires</i>	<i>13</i>
<i>B.1.3. Suivi des opérations et bilan des actions contractuelles</i>	<i>13</i>
B.2. MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS NON CONTRACTUELLES (TRAVAUX-INTERVENTIONS EVENTUELS HORS CONTRATS)	13
<i>B.2.1. Prise de contacts avec des cofinanceurs, organisation ou participation à des réunions</i>	<i>13</i>
<i>B.2.2. Participation - promotion de mesures administratives et réglementaires</i>	<i>13</i>
<i>B.2.3. Participation - promotion de mesures foncières</i>	<i>13</i>
<i>B.2.4. Préparation - contribution à la rédaction de cahiers de charges, de formations</i>	<i>13</i>
<i>B.2.5. Travaux - Expérimentations éventuels hors contrat</i>	<i>13</i>
B.3. ASSISTANCE EVALUATION DES INCIDENCES, VEILLE ECOLOGIQUE	13
<i>B.3.1. Information, porter à connaissance - Conseils porteurs de projet</i>	<i>13</i>
Accompagnement CNR dans la gestion de la végétation sur le vieux Rhône de Gervans	13
Programme de restauration des marges alluviales du Rhône	15
Projet de rénovation de la rampe de mise à l'eau à Beauchastel	18
Aménagement du parc des îlons sur la commune de Baix (07)	19
Evaluation d'incidence - Ferme aquaponique Carpe et Capucine à Loriol-sur-Drôme	20
Evaluation d'incidence - Balade en canoë à Bourg-Saint-Andéol	20
Dragage Drôme aval	21
Accompagnement de la commune de Cruas dans la gestion de la présence du Castor d'Europe.....	21
Aménagement d'un slalom de canoë-kayak sur la îlon de la Grange écrasée à Bourg-Saint-Andéol	22
<i>B.3.2. Réponse aux demandes d'info ou d'avis des administrations</i>	<i>23</i>
Course cycliste Paris-Nice	23
Dragage CNR sur la Drôme aval l'Eyrieux aval	23
<i>B.3.3. Veille locale et alerte</i>	<i>23</i>
Projet de restauration de la masse d'eau de Baix-Logis-Neuf par la CNR.....	23
Restauration de prairies alluviales à Châteauneuf-du-Rhône.....	23
Sorties de veille générales	25
B.4. AMELIORATION DES CONNAISSANCES ET SUIVIS SCIENTIFIQUES (ETUDES ET MISE A JOUR DES DONNEES DU SITE)	27
<i>B.4.1. Amélioration - compléments de connaissance sur le site</i>	<i>27</i>
Développement des connaissances des odonates.....	27
Initiation à la reconnaissance des orchidées	28
Caractérisation des forêts alluviales	28
Amélioration des données piscicoles.....	29

B.4.2. Mesures de suivi (suivi des effets des mesures de gestion, de l'efficacité de mesures expérimentales)	29
.....	
Suivi de l'efficacité de l'écorçage du Robinier faux-acacia	29
B.4.3. Évaluation (suivi de populations d'espèces, évolution des habitats, évaluation de l'état de conservation...)	31
.....	
Suivi Temporel des Oiseaux Communs – Echantillonnage Ponctuel Simple (STOC-EPS)	31
Comptage des oiseaux hivernants	35
B.5. COMMUNICATION, SENSIBILISATION ET INFORMATION (BULLETINS D'INFO, ARTICLES DE PRESSE, REUNIONS PUBLIQUES, SORTIES, SITE INTERNET ...)	36
.....	
B.5.1. Actions de sensibilisation	36
Exposition Natura 2000 du réseau Drôme-Ardèche	36
Sortie école collège de Livron	37
Création du site internet du site Natura 2000	37
Plaquette de communication du site Natura 2000	38
Rédaction articles divers	38
B.5.2. Gestion de la fréquentation sur le site	38
B.6. ARTICULATION DE N2000 AVEC LES AUTRES POLITIQUES PUBLIQUES (PLANS - PROGRAMMES, DOCUMENTS D'AMENAGEMENT, ENS, SAGE, ETC.)	39
.....	
B.6.1. Rencontre des acteurs	39
Rencontre et sensibilisation des communes et des élus à la démarche Natura 2000	39
B.6.2. Participation à des réseaux et programmes d'action en faveur de l'environnement	41
Webinaire : présentation des résultats de l'étude LPO sur la fonctionnalité des ripisylves pour les chiroptères	41
Participation au groupe de travail : livret territoire Arche Agglo	41
Séminaire sur la sobriété lumineuse	41
Plan National d'Action pour l'Apron du Rhône	42
« Elus tour » sur le chantier des îles du Rhône à Châteauneuf-du-Rhône	43
Diffusion des données naturalistes	44
B.7. GESTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE, GOUVERNANCE DU SITE	45
.....	
B.7.1. Préparation et tenue des copils, des groupes de travail, préparation des comptes-rendus	45
B.7.2. Préparation programme annuel, évaluation besoins financiers, marchés publics	45
B.8. MISES A JOUR DU DOCOB	45
.....	
B.9. SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE DU DOCOB - BILANS D'ACTIVITE	45
.....	
B.9.1. Rapport d'activité annuel	45
B.9.2. Renseignement de SIN2 (logiciel de suivi des Docobs)	46
B.10. DIVERS - AUTRES FRAIS	46
.....	
B.10.1. Participation aux journées du réseau N2000	46
Réunion technique révision et évaluation des DOCOB	46
Comités de pilotage du réseau Natura 2000	46
B.10.2. Formations	47
Mesure de gestion en faveur des oiseaux	47
B.10.3. Divers	47
Encadrement de stagiaires	47
Fonctionnalités usuelles liés au poste et à la structure porteuse	48
C. SYNTHESE BILAN DES ACTIONS 2021	49
.....	
C.1. TEMPS TRAVAILLES SUR L'ANIMATION NATURA 2000 POUR CETTE ANNEE	49
C.2. GRAPHIQUE DU BILAN DE L'ANIMATION NATURA 2000 DE CETTE ANNEE	53
D. ANNEXES	54

A. PRÉAMBULE

A.1. Rappel du contexte

Le site Natura 2000 D4-FR8201677 « Milieux alluviaux du Rhône aval » a fait partie du site-pilote « Moyenne Vallée du Rhône et basses vallées de la Drôme et du Roubion ». Il était composé de quatre sites pouvant faire partie du réseau Natura 2000, présentant un caractère alluvial commun : I33 – Ile de la Platière et sites périphériques, D4- Milieux alluviaux du Rhône aval, D5- Basse vallée de la Drôme et D6 – Basse vallée du Roubion. Ce programme LIFE lancé en 1996 a permis de réaliser le premier Document d'Objectifs (DOCOB) du site validé en décembre 1998.

L'association des Amis de l'île de la Platière, s'est vu confié le rôle d'opérateur local.

Dès septembre 1997, le préfet coordonnateur de l'Ardèche propose le site Natura2000 D4-FR8201677 « Milieux alluviaux du Rhône aval » au ministère comme pSIC (proposition de Site d'Importance Communautaire). En octobre 1997, le site D4 est également proposé comme pSIC auprès de la commission Européenne.

C'est finalement le 19 juillet 2006 que le site Natura2000 D4-FR8201677 « Milieux alluviaux du Rhône aval » est intégré en SIC (1ère publication par l'Union européenne), au titre de la directive « Habitats, Faune, Flore ».

En 2007, la mise à jour du DOCOB du site est validée.

L'arrêté ministériel du 17 octobre 2008 désigne en droit français, le site Natura 2000 D4-FR8201677 « Milieux alluviaux du Rhône aval » comme ZSC (Zone Spéciale de Conservation) au titre de la Directive « Habitats, Faune, Flore ».

Le décret du 25 avril 2012 désigne le préfet de l'Ardèche, pour une durée de cinq ans, préfet coordonnateur du site Natura 2000 milieux alluviaux du Rhône aval (zone spéciale de conservation FR 8201677), dans les départements de l'Ardèche et de la Drôme.

Jusqu'en juillet 2017, l'association des Amis de l'île de la Platière (AAIP) a été en charge de la mise en œuvre du Document d'Objectifs (DOCOB). En juillet 2017, l'AAIP fusionne avec le Conservatoire d'espaces naturels Isère qui reprend l'animation du site Natura 2000 D4-FR8201677 « Milieux alluviaux du Rhône aval ».

Depuis janvier 2019, la commune de Le Pouzin (07) a repris l'animation du site Natura 2000 D4-FR8201677 « Milieux alluviaux du Rhône aval » en septembre 2018 avec l'arrivée début janvier 2019 d'une deuxième animatrice sur la structure animatrice.

Le 16 septembre 2020 le Préfet de l'Ardèche est renouvelé coordonnateur du site pour une durée de 10 ans.

Le 11 mars 2021, Monsieur Christophe Vignal, Maire de la commune de Le Pouzin, a été élu par les membres votant du COPIL Président de comité de pilotage du site « Milieux alluviaux du Rhône aval ».

A.2. Structure animatrice : Mairie de Le Pouzin

La Mairie de Le Pouzin porte l'animation de sites Natura 2000 depuis 2009. Actuellement elle est la structure animatrice de trois sites Natura 2000 ZPS12-FR8212010 « Printegarde », B25-FR 8201669 « Rompon-Ouvèze-Payre » et D4 FR8211677 « Milieux alluviaux du Rhône aval ».

L'animation du site Natura 2000 D4-FR8201677 « Milieux alluviaux du Rhône aval » a été reprise par la Mairie de Le Pouzin en septembre 2018. En 2020, Monsieur Alain Martin maire de Le Pouzin depuis 1989 et Président du comité de pilotage (COFIL) du site de Milieux alluviaux du Rhône aval a achevé son mandat pour laisser la place à Monsieur Christophe Vignal. En 2021, ce dernier a été élu Président du comité de pilotage du site « Milieux alluviaux du Rhône aval »

La chargée de missions de « Milieux alluviaux du Rhône aval » anime aussi la Zone Spéciale de Conservation « Printegarde » FR 821 2010.

Amanda COCQUELET

Chargée de mission Natura 2000
Mairie de Le Pouzin
3 avenue Marcel Nicolas 07250 Le Pouzin
a.cocquelet@lepouzin.fr
04.75.63.81.48 / 06.33.82.81.32

A.3. Site Natura 2000 FR 8201677 « Milieux alluviaux du Rhône aval »

SUPERFICIE : 2111 ha

DEPARTEMENTS : Ardèche (44 %), Drôme (56%)

COMMUNES 07 : Arras-sur-Rhône, Baix, Beauchastel, Bourg-Saint-Andéol, Cruas, Le Pouzin, Saint-Just-d'Ardèche, Saint-Marcel-d'Ardèche, Saint-Montan, Vion, Viviers, La Voulte-sur-Rhône.

COMMUNES 26 : Châteauneuf-du-Rhône, Donzère, Érôme, Étoile-sur-Rhône, Gervans, Livron-sur-Drôme, Loriol-sur-Drôme, Pierrelatte, Saulce-sur-Rhône, Serves-sur-Rhône, Les Tourrettes.

REGIONS BIOGEOGRAPHIQUES : Méditerranéenne : 100 %

A.4. Habitats Natura 2000 recensés

Tableau 1 : Habitats d'intérêt communautaire recensés sur le site « Milieux alluviaux du Rhône aval » (*habitats prioritaires)

Habitats naturels d'intérêt communautaire	Code Natura 2000
Eaux stagnantes, oligotrophes à mésotrophes avec végétation des Littorelletea uniflorae et-ou des Isoeto-Nanojuncetea	3130
Lacs eutrophes naturels avec végétation du Magnopotamion ou de l'Hydrocharition	3150
Rivières permanentes méditerranéennes à <i>Glaucium flavum</i>	3250
Rivières des étages planitiaire à montagnard avec végétation du Ranunculion fluitantis et du Callitricho-Batrachion	3260

Rivières avec berges vaseuses avec végétation du <i>Chenopodium rubri</i> p.p. et du <i>Bidens</i> p.p.	3270
Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (Festuco-Brometalia) (* sites d'orchidées remarquables)	6210*
Forêts alluviales à <i>Alnus glutinosa</i> et <i>Fraxinus excelsior</i> (Alno-Padion, Alnion incanae, Salicion albae)*	91E0*
Forêts mixtes à <i>Quercus robur</i> , <i>Ulmus laevis</i> , <i>Ulmus minor</i> , <i>Fraxinus excelsior</i> ou <i>Fraxinus angustifolia</i> , riveraines des grands fleuves (<i>Ulmenion minoris</i>)	91F0
Forêts-galeries à <i>Salix alba</i> et <i>Populus alba</i>	92A0

La cartographie des habitats a été réalisée entre 2010 et 2016. Le Conservatoire Botanique Nationale l'a validée en 2018.

Source : FSD (mise à jour 01-08-2017)

A.5. Espèces Natura 2000 recensées

Tableau 2 : Tableau des espèces d'intérêt communautaire recensées sur le site « Milieux alluviaux du Rhône aval »

Groupe	Nom scientifique	Nom vernaculaire	Code Natura 2000	Annexe où est inscrite l'espèce			Autres catégories		
				II	IV	V	Liste rouge nationale	Convention internationale	Enjeux local
Amphibien	<i>Alytes obstetricans</i>	Alyte accoucheur	1191		x				
	<i>Pelodytes punctatus</i>	Pélodyte ponctué	2360					x	x
	<i>Bufo bufo</i>	Crapaud commun	2361					x	
	<i>Bufo calamita</i>	Crapaud calamite	1202		x				
	<i>Hyla meridionalis</i>	Rainette méridionale	1205		x				
	<i>Rana dalmatina</i>	Grenouille agile	1209		x				
	<i>Lissotriton helveticus</i>	Triton palmé	5916					x	
	<i>Pelophylax kl. Esculentus</i>	Grenouille commune				x			
	<i>Pelophylax ridibundus</i>	Grenouille rieuse				x			
Autre mammifère	<i>Castor fiber</i>	Castor d'Europe	1337	x					
	<i>Lutra lutra</i>	Loutre d'Europe	1355	x					
Chiroptère	<i>Eptesicus serotinus</i>	Sérotine commune	1327		x				
	<i>Myotis nattereri</i>	Murin de Natterer	1322		x				
	<i>Nyctalus leisleri</i>	Noctule de Leisler	1331		x				
	<i>Nyctalus noctula</i>	Noctule commune	1312		x				
	<i>Pipistrellus pipistrellus</i>	Pipistrelle commune	1309		x				
	<i>Pipistrellus pygmaeus</i>	Pipistrelle pygmée	5009		x				

<i>Pipistrellus nathusii</i>	Pipistrelle de Nathusius	1317	x
<i>Hypsugo savii</i>	Vespère de Savi	5365	x
<i>Plecotus auritus</i>	Oreillard roux	1326	x
<i>Plecotus austriacus</i>	Oreillard gris	1329	x
<i>Tadarida teniotis</i>	Molosse de Cestoni	1333	x
<i>Myotis alcaethoe</i>	Murin d'Alcaethoe	5003	x
<i>Pipistrellus kuhlii</i>	Pipistrelle de Kuhl	2016	x

Groupe	Nom scientifique	Nom vernaculaire	Code Natura 2000	Annexe où est inscrite l'espèce			Autres catégories		
				II	IV	V	Liste rouge nationale	Convention internationale	Enjeux local
Chiroptère	<i>Myotis daubentonii</i>	Murin de Daubenton	1314		x				
	<i>Rhinolophus hipposideros</i>	Petit rhinolophe	1303	x					
	<i>Miniopterus schreibersii</i>	Minioptère de Schreibers	1310	x					
	<i>Myotis capaccinii</i>	Murin de Capaccini	1316	x					
	<i>Myotis emarginatus</i>	Murin à oreilles échancrées	1321	x					
	<i>Myotis myotis</i>	Grand Murin	1324	x					
	<i>Barbastella barbastellus</i>	Barbastelle d'Europe	5564	x					
	<i>Myotis blythii</i>	Petit Murin	5749	x					
	<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>	Grand rhinolophe	5817	x					
Flore	<i>Anacamptis coriophora</i>	Orchis punaise							x
	<i>Astragalus cicer</i>	Astragale pois-chiche							x
	<i>Butomus umbellatus</i>	Butome en ombelle							x
	<i>Ceratophyllum submersum</i>	Cératophylle submergé							x
	<i>Epipactis fibri</i>	Helléborine des castors							x
	<i>Euphorbia palustris</i>	Euphorbe des marais							x
	<i>Hydrocharis morsus-ranae</i>	Hydrocharis morène							x
	<i>Inula britannica</i>	Inule britannique							x
	<i>Ludwigia palustris</i>	Ludwigie des marais							x
	<i>Najas marina</i>	Grande Naïade							x

<i>Nymphoides peltata</i>	Faux Nénuphar	x
<i>Ophrys arachnitiformis</i>	Ophrys Araignée	x
<i>Poa palustris</i>	Pâturin des marais	x
<i>Ranunculus circinatus</i>	Renoncule en crosse	x
<i>Ranunculus parviflorus</i>	Renoncule à petites fleurs	x

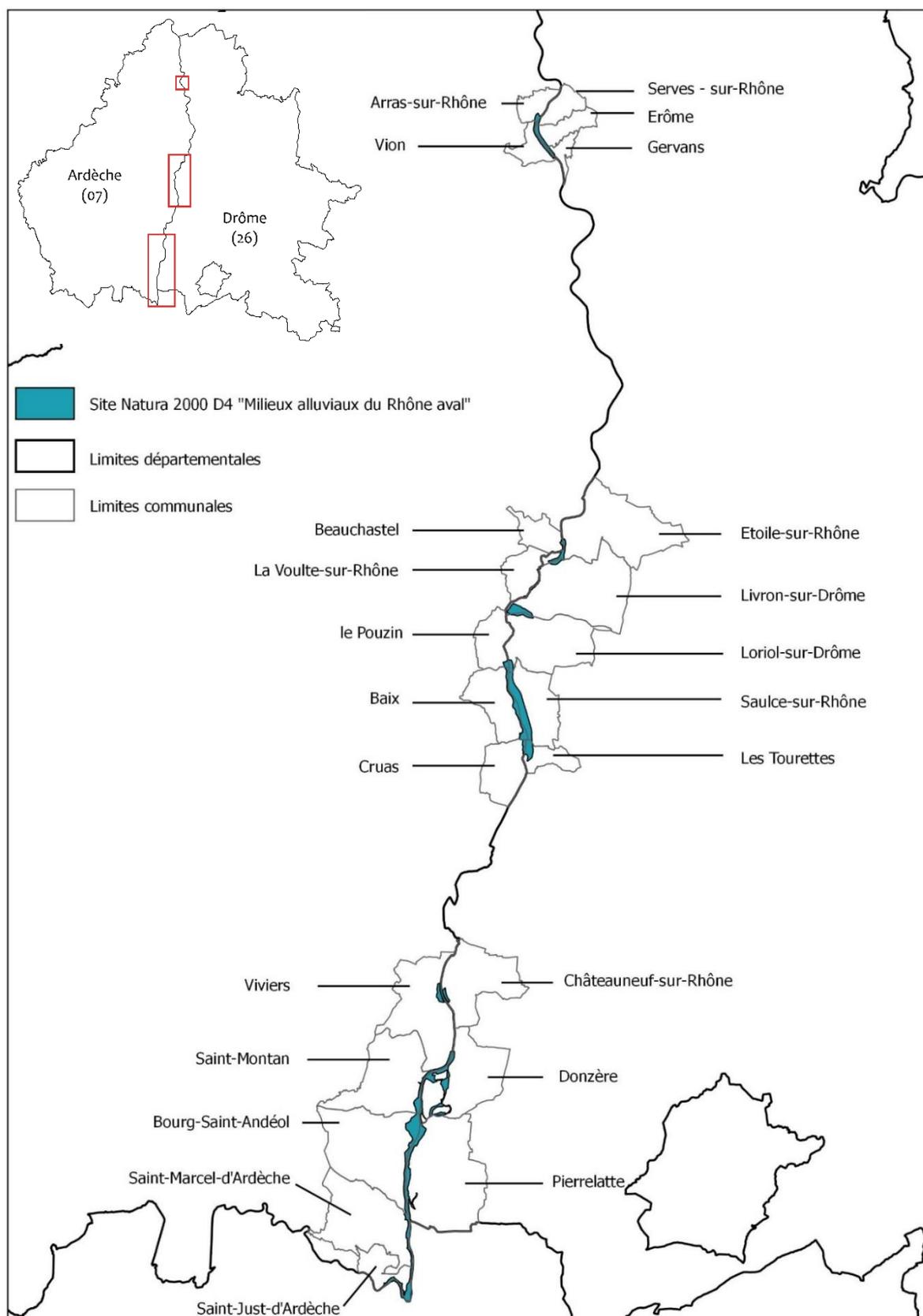
Groupe	Nom scientifique	Nom vernaculaire	Code Natura 2000	Annexe où est inscrite l'espèce			Autres catégories		
				II	IV	V	Liste rouge nationale	Convention internationale	Enjeux local
Flore	<i>Ranunculus sceleratus</i>	Renoncule scélérate							x
	<i>Schoenoplectus triqueter</i>	Scirpe triquètre							x
	<i>Sparganium emersum</i>	Rubanier émergé							x
	<i>Utricularia australis</i>	Utriculaire élevée							x
	<i>Valerianella coronata</i>	Valerianella coronata							x
	<i>Zannichellia palustris</i>	Zannichellie des marais							x
Invertébré	<i>Zerynthia polyxena</i>	La Diane	1053		x				
	<i>Ischnura pumilio</i>	Agrion nain							x
	<i>Coenagrion pulchellum</i>	Agrion joli					x		x
	<i>Platycnemis acutipennis</i>	Agrion orangé							x
	<i>Platycnemis latipes</i>	Agrion blanchâtre							x
	<i>Sympetrum pedemontanum</i>	Sympétrum du Piémont					x		x
	<i>Sympetrum depressiusculum</i>	Sympétrum déprimé					x		x
	<i>Sympetrum vulgatum</i>	Sympétrum vulgaire					x		x
	<i>Cordulia aenea</i>	Cordulie bronzée							x
	<i>Boyeria irene</i>	Aeschne paisible							x
	<i>Aeshna isocetes</i>	Aeschne isocèle							x
	<i>Gomphus simillimus</i>	Gomphe semblable							x

	<i>Oxygastra curtisii</i>	Cordulie à corps fin		x		
	<i>Coenagrion mercuriale</i>	Agrion de Mercure	1041	x		
	<i>Gomphus graslinii</i>	Gomphe de Graslin	1044	x		
	<i>Lucanus cervus</i>	Lucan Cerf-volant	1046	x		
	<i>Cerambyx cerdo</i>	Grand Capricorne	1083	x		
Poisson	<i>Anguilla anguilla</i>	Anguille d'Europe	1088			x x
	<i>Alburnoides bipunctatus</i>	Ablette spiralin	3019			x
	<i>Barbus barbus</i>	Barbeau fluviatile	2500		x	
	<i>Chondrostoma nasus</i>	Nase commun	5085			x
	<i>Silurus glanis</i>	Silure glane	2537			

Groupe	Nom scientifique	Nom vernaculaire	Code Natura 2000	Annexe où est inscrite l'espèce			Autres catégories		
				II	IV	V	Liste rouge nationale	Convention internationale	Enjeux local
Poisson	<i>Esox lucius</i>	Brochet	5642					x	
	<i>Salaria fluviatilis</i>	Blennie fluviatile	5825				x		
	<i>Petromyzon marinus</i>	Lamproie marine	1095	x					
	<i>Lampetra planeri</i>	Lamproie de Planer	1096	x					
	<i>Alosa fallax</i>	Alose feinte	1103	x					
	<i>Barbus meridionalis</i>	Barbeau méridional	1138	x					
	<i>Zingel asper</i>	Apron du Rhône	1158	x					
	<i>Cottus gobio</i>	Chabot commun	1163	x					
	<i>Rhodeus amarus</i>	Bouvière	5339	x					
	<i>Telestes souffia</i>	Blageon	6147	x					
	<i>Parachondrostoma toxostoma</i>	Toxostome	1126	x					
Reptile	<i>Lacerta bilineata</i>	Lézard à deux raies	5179		x				
	<i>Podarcis muralis</i>	Lézard des murailles	1256			x			
	<i>Hierophis viridiflavus</i>	Couleuvre verte et jaune	5670		x				
	<i>Natrix maura</i>	Couleuvre vipérine	2467				x	x	
	<i>Natrix natrix</i>	Couleuvre helvétique	2469		x				

Source : FSD (mise à jour 01-08-2017)

A.6. Localisation du site Natura 2000



A.7. Les enjeux identifiés

Malgré les aménagements successifs du fleuve, la vallée du Rhône possède encore des enjeux de biodiversité importants :

- Les milieux humides présentent de façon générale un grand intérêt écologique, par la diversité des espèces qui peuvent y vivre ou par leur forte production biologique. Le fleuve constitue l'axe de vie de la vallée, permettant de nombreux échanges et transfert de population. Les bras secondaires appelés « îlons », vestiges de la phase de tressage, constituent un élément fondamental de la vallée : refuges, lieu de reproduction et sources d'alimentation pour de nombreuses espèces. Le site Natura 2000 compte de vastes surfaces d'autres milieux humides, qui peuvent souvent abriter des espèces animales citées en annexe II de la directive (castor, poissons, odonates...) : le fleuve lui-même, les berges du fleuve couvertes de graviers ou de hautes herbes, les vasières et roselières.
- Le site Natura 2000 « Milieux alluviaux du Rhône aval » présente notamment les derniers massifs de forêt alluviale non protégée de la vallée du Rhône. La forêt alluviale se définit par sa relation avec le fleuve : sol constitué de limons, sables ou graviers, influence des inondations, alimentation en eau par la nappe phréatique... Les arbres les plus abondants ou les plus typiques sont les peupliers, saules et frênes. Véritables réservoirs de biodiversité, ces formations boisées à l'interface entre terre et eau assurent une multitude de fonctions écologiques, utiles à l'équilibre des milieux et à l'homme. Il s'agit aussi d'un habitat naturel rare en Europe qui subit une réduction importante de ses surfaces.
- Le site Natura 2000 « Milieux alluviaux du Rhône aval » compte les dernières prairies alluviales de la vallée du Rhône, témoins d'une activité intense des cours d'eau avant les aménagements (zones pionnières après érosion), mais également des pratiques agro-pastorales en vigueur jusque dans les années 1960. A l'heure actuelle, la réduction de la dynamique des cours d'eau, conjuguée à l'arrêt de l'entretien traditionnel (pâturage, fauche), conduisent à la disparition des prairies par évolution spontanée vers des stades boisés ou par conversion en terres labourées.

Tous les enjeux du site Natura 2000 « Milieux alluviaux du Rhône aval » sont visible sur le FSD mise à jour en 2017 (<https://inpn.mnhn.fr/docs/natura2000/fsdpdf/FR8201677.pdf>).

B. BILAN D'ACTIVITÉ DE L'ANNÉE 2021

B.1. Mise en œuvre de la contractualisation

Aucun contrat n'a été mis en œuvre sur le site Natura 2000 « Milieux alluviaux du Rhône aval » cette année.

B.1.1. Accompagnement du PAEc (hors animation spécifique du PAEc lorsqu'elle est financée via un autre dossier)

B.1.2. Assistance technique et administrative aux bénéficiaires

B.1.3. Suivi des opérations et bilan des actions contractuelles

B.2. Mise en œuvre des actions non contractuelles (travaux-interventions éventuels hors contrats)

B.2.1. Prise de contacts avec des cofinanceurs, organisation ou participation à des réunions

B.2.2. Participation - promotion de mesures administratives et réglementaires

B.2.3. Participation - promotion de mesures foncières

B.2.4. Préparation - contribution à la rédaction de cahiers de charges, de formations

B.2.5. Travaux - Expérimentations éventuels hors contrat

B.3. Assistance évaluation des incidences, veille écologique

B.3.1. Information, porter à connaissance - Conseils porteurs de projet

[Accompagnement CNR dans la gestion de la végétation sur le vieux Rhône de Gervans](#)

La Compagnie Nationale du Rhône (CNR) Direction Territoriale Rhône Saône prévoit de se mettre en conformité avec l'obligation de surveillance des aménagements et notamment sur les 500 mètres en aval des barrages sur son linéaire. L'animatrice s'est rendue sur site le 28 avril pour rencontrer la CNR.

Le site « Milieux alluviaux du Rhône aval » est concerné par cette mesure à l'aval direct du barrage d'Arras sur les enrochements en rive gauche et droite. Sur ces enrochements sont parsemés des ligneux de diverses espèces : peupliers, saules mais aussi pins et arbustes « ornementaux ». Il s'agit là de travaux d'entretien courant qui ne sont donc pas soumis à évaluation d'incidence. L'animatrice n'a pas identifié d'enjeu particulier, d'autant que des cordons boisés plus denses sont présents à proximité sur les rives extérieures des contre-canaux. Le maillage de corridor écologique sur ce secteur sera donc conservé. Toutefois, l'animatrice a rappelé l'importance de respecter les périodes sensibles pour les oiseaux et les

chauves-souris lors de l'intervention sur ligneux. La CNR a évoqué la mise en place d'un nouveau protocole à l'échelle de la direction territoriale qui vise à faire passer un bureau d'étude avant les travaux pour cibler les arbres à enjeu. L'animatrice n'est pas convaincue qu'il soit possible d'identifier des nids d'oiseaux ou des cavités en période de feuillage.

Au cours de cette visite de terrain, l'animatrice a fait part à la CNR de l'observation de traces de nourrissage du Castor sur des rejets de peupliers entretenus dans le lit mineur du fleuve en aval du barrage. Elle propose à la CNR d'intervenir par rive en alternant chaque année pour ainsi laisser de la ressource alimentaire au Castor tous les ans. La CNR a accepté cette idée.

Enfin la CNR a amené l'animatrice sur les casiers en rive droite à l'aval du barrage d'Arras. Ces casiers ont été laissés en friche depuis de nombreuses années. La Renoué du Japon s'y est beaucoup développée ainsi qu'une forêt alluviale avec de très beaux pieds de Peuplier blanc et de Saule. La CNR informe qu'elle envisage d'entretenir ces casiers par coupe à blanc pour pouvoir en assurer la sécurité. D'après la cartographie des habitats du site Natura 2000, ces habitats sont classés en habitat d'intérêt communautaire (**Forêt-galerie à *Salix alba* et *Populus alba* - code 92A0** et Lacs eutrophes naturels avec végétation du Magnopotamion ou de l'Hydrocharition - *code 3150*). Elle a donc précisé à la CNR qu'il faudra réaliser une évaluation des incidences et prévoir des mesures compensatoires à hauteur de 4 fois la surface forestière coupée. La CNR envisage ces travaux à plus ou moins long terme. Elle reviendra vers l'animatrice lorsque le projet sera mis au-devant du planning.



Vue sur les enrochements végétalisés de la rive gauche en aval direct du barrage d'Arras



Casiers en rive droite à l'aval du barrage d'Arras constitué de forêt alluviale

Programme de restauration des marges alluviales du Rhône

Dans le cadre du SDAGE (Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux) une étude d'opportunité (soit une étude de faisabilité) avait été réalisée en 2016 sur 21 sites du Rhône pour identifier des sites prioritaires à restaurer. L'objectif de ce grand programme de restauration est de redonner de la liberté au Rhône endigué, de manière à le reconnecter à ses annexes fluviales (nappes phréatiques, anciens bras secondaires = lônes), et pour ainsi rétablir un équilibre hydraulique en faveur des habitats alluviaux (forêt alluviale, prairie humide...).

Sur le site Natura 2000 « Milieux alluviaux du Rhône aval », plusieurs secteurs ont été ciblés et font aujourd'hui l'objet d'études ou de travaux de restauration. Ces sites comportent chacun un intérêt différent : la présence d'anciennes lônes (bras secondaires du Rhône) ou de milieux humides interconnectés par exemple.

Site de Baix (commune de Baix)

Sur le site de Baix, les travaux de restauration de la lône de Géronton ont commencé à l'automne 2020. Ils consistent à la réouverture de la lône par démantèlement des épis Girardon (renforts de la digue) et à son recreusement. Depuis le début des travaux, l'animatrice a réalisé plusieurs sorties de veille et fait des points téléphoniques réguliers avec la CNR afin de suivre l'avancement des travaux. La 1^{ère} phase des travaux (septembre 2020 à février 2021) a consisté au défrichage des emprises, aux pêches de sauvetage, au traitement des espèces exotiques envahissantes, à l'abattage des arbres à chiroptère, au début du terrassement de la lône, à la réinjection des limons dans le Rhône (25000m³), au démantèlement des tenons des digues et de la construction de l'ouvrage cadre au niveau de l'entrée sur l'île. En février 2021 les crues du Rhône ont arrêté prématurément les travaux sans que cela n'occasionne du retard. La 2^{ème} phase de travaux (automne 2021-février 2022) va permettre de finaliser les travaux avec le terrassement de la lône (dont environ 6000m³ de limon amené par les précédentes crues), le traitement des matériaux contaminés par la Renouée (environ 26000m³), la restitution des matériaux alluvionnaires fins au Rhône, la restitution des graviers au Rhône (aval barrage du Pouzin), le démantèlement des digues Girardon longitudinales, le traitement de la Renouée sur les bas des quais de Baix et la remise en état du chantier.

Dans ses échanges avec la CNR, l'animatrice a constaté la création d'un modelé formant une piste sur les 300 premiers mètres en rive droite de la lône. Cette risberme doit permettre aux engins de dragage CNR d'accéder à l'île de Géronton pour effectuer les interventions d'entretien courants en lien avec la sécurité hydraulique en rive droite du Rhône. En effet, l'ouverture de la lône a coupé la piste d'accès originelle. La création de cette piste implique très probablement une fréquentation du public piéton et motorisé qui occasionnerait un dérangement des espèces et le piétinement de la végétation en formation sur les rives de la lône. L'animatrice a vérifié auprès de la DREAL la prise en compte de cette modification de projet. La DREAL énergie a répondu qu'il a été estimé que cette modification avait de faibles impacts en phase travaux tout comme en phase d'exploitation. La fréquence d'entretien est estimée à un entretien tous les deux ans. Ainsi, cette modification n'a pas fait l'objet d'une validation sous la forme d'un arrêté préfectoral. Elle sera actée dans le procès-verbal de récolement qui aura lieu à la fin des travaux. L'animatrice a toutefois fait la demande à la CNR de prévoir des barrières à l'entrée de cette piste dans l'optique de limiter l'accès aux véhicules motorisés.

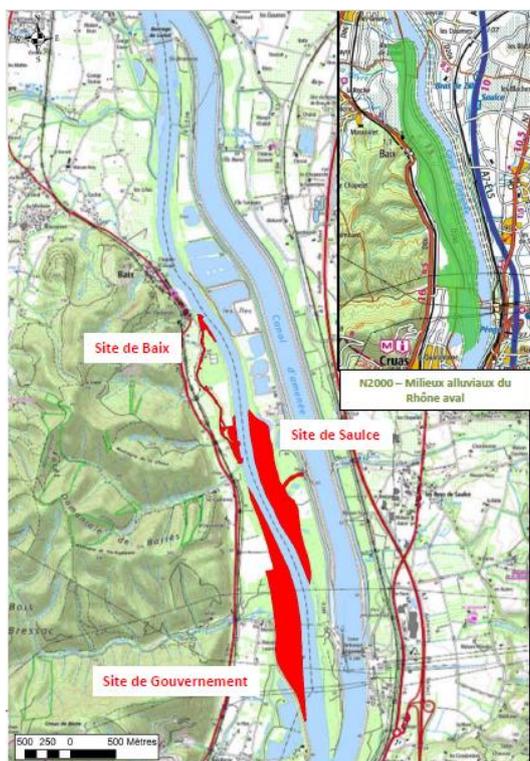


Entrée de la lône de Géronton lors de la crue de février 2021



Entrée de la lône de Géronton en juillet 2021 et la future piste d'accès CNR

Site de Saulce et Gouvernement (communes de Baix, Cruas et Saulce-sur-Rhône)



Localisation des travaux de restauration de la lône de Baix et des emprises des projets de restauration des sites de Saulce et Gouvernement (Source : carte de présentation du projet de CNR - janvier 2020)

En 2021, deux réunions ont été organisées par le CNR pour travailler avec les acteurs de l'environnement sur le projet de restauration des marges alluviales des sites de Saulce et Gouvernement.

Une première réunion le 8 juillet en salle a permis de présenter les études avant-projet, et une seconde réunion sur le terrain le 8 novembre de prendre mesure des différents aspects des travaux *in situ*.

Les deux sites de Saulce et Gouvernement ont été regroupés sous un même projet pour faciliter les démarches administratives. Les deux sites se faisant face, l'intérêt de mutualiser les travaux de restauration est tout à fait pertinent.

Ce projet fait l'objet d'un examen au cas par cas, d'un dossier de modification d'ouvrage valant autorisation au titre de la loi sur l'eau, d'une demande de dérogation espèces protégées et d'un dossier d'évaluation environnementale (avec évaluation d'incidence N2000).

Côté site de Gouvernement, la restauration consisterait en la réouverture de l'ancienne lône par le démantèlement des digues Girardon et le recreusement d'une partie de la lône. Sur ce secteur différents enjeux ont été pointés. Six habitats d'intérêt communautaire ont été relevés sur le secteur. Des espèces d'intérêt communautaire sont aussi présentes (Castor, Martin-pêcheur, chiroptères, insectes). Les espèces exotiques envahissantes sont très présentes (Renoué, Jussie et Robinier notamment). Un traitement particulier sera mené pour les zones

contaminées. Un diagnostic spécifique a été réalisé sur les boisements pour en évaluer l'état de conservation : 46% de surface concernées par les espèces invasives (ailante, robinier, négundo) et 30% par des arbres en mauvais état (peuplier). Les gros arbres ont aussi été ciblés en prévision de mise en place de processus d'évitement.

Le Conservatoire Botanique Nationale (CBN) a rappelé l'importance des vieux pieds de peuplier noir datant de l'avant aménagement Girardon. Ceux-ci représentent une banque génétique pure à préserver comme un patrimoine génétique. La Ligue de la Protection des Oiseaux a surenchéri en évoquant le lien important entre la maturation des boisements et le lien avec le cortège de chiroptère.

L'animatrice a rappelé l'importance d'évaluer la surface d'habitats d'intérêt communautaire qui sera détruite dans ce projet pour en déduire des mesures compensatoires. Le CBN et le Conservatoire d'Espace Naturel (CEN) ont proposé de hiérarchiser les enjeux en analysant bien la fonctionnalité des habitats pour permettre de prendre la décision de destruction ou non d'habitat. La plupart des acteurs de l'environnement présents étaient d'accord sur le fait que la destruction de ces habitats est un passage incontournable pour la renaturation des milieux.

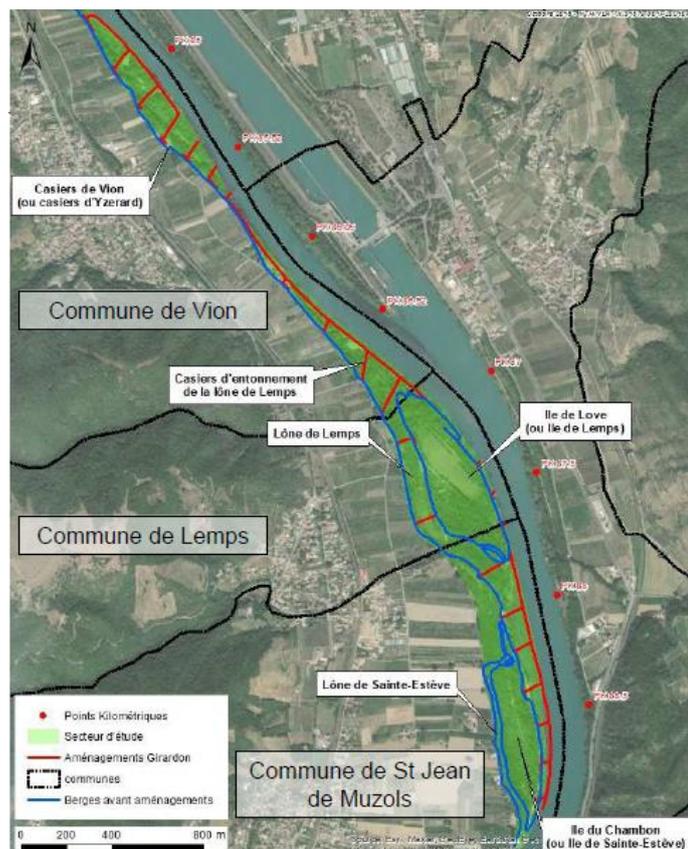
Site du Chambon (communes de Vion, Lempis, Saint-Jean-de-Muzols)

Le projet du site du Chambon regroupe deux secteurs de restauration : le site de Vion et le site du Chambon. Une présentation de l'avant-projet a été réalisée lors de la réunion du 8 juillet.

La restauration du site de Vion va consister à l'ouverture partielle des casiers de Girardon pour améliorer la connectivité hydraulique et remobiliser les sédiments. Les actions prévues sur le site du Chambon proposent le démantèlement des digues, le terrassement de l'ancienne lône de Lempis ainsi que l'abaissement du plancher alluviale et la création de modelés écologiques (roselière notamment) sur l'ancienne lône de Saint-Estève.

L'inventaire naturaliste réalisé pour l'état initial a mis en évidence des milieux diversifiés avec des enjeux faune-flore (espèces protégées et patrimoniales), 18 habitats d'intérêt communautaire et la présence de zones humides.

Ce suivi a aussi mis en lumière des habitats très dégradés notamment par la présence d'espèces



Localisation des secteurs de restauration sur le site du Chambon (source : Présentation CNR 08 juillet 2021)

exotiques envahissantes. Aussi, la situation topographique en terrasse haute amène les boisements alluviaux à évoluer en des milieux secs.

A noter que ce sont 23ha de boisements rivulaires (et d'intérêt communautaire) qui vont être réhabilités en un autre milieu dans ce projet. L'impact de la destruction de cette surface de milieux matures a été soulevé par l'animatrice et la Ligue de la Protection des Oiseaux.

Un effet positif des travaux pourrait concerner la ViaRhôna qui serait relocalisée sur la rive droite, permettant ainsi de retrouver une quiétude sur l'île de Lemps.

Les travaux de restauration sur ce site sont estimés à 5 ans avec un démarrage prévu en fin d'année 2022 ou début d'année 2023.

Projet de rénovation de la rampe de mise à l'eau à Beauchastel

La Fédération de l'Ardèche de pêche et de protection des milieux aquatiques a pris contact avec l'animatrice concernant le projet de rénovation de la rampe de mise à l'eau de Beauchastel au niveau du camping municipale. La fédération est le maître d'ouvrage et le projet est financé pour sa plus grande partie par la CNR, mais aussi par la fédération de pêche et la commune de Beauchastel. La rampe d'accès est déjà existante mais détériorée et, à ce jour, recouverte d'une épaisse couche de limon. L'objectif de ce projet est de la rénover et de la prolonger sur 2 mètres dans l'eau. Une table de pique-nique sera installée à côté de la rampe sur une dalle existante.



Réunion sur le terrain au niveau de la rampe de mise à l'eau de Beauchastel

Une réunion sur site a été convenue le 22 avril avec la FDAPPMA 07, l'APPMA de l'Eyrieux et le maître d'œuvre pour vérifier les modalités des travaux au regard des enjeux Natura 2000. En amont du rendez-vous, l'animatrice avait fourni les listes locales des projets soumis à évaluation d'incidence, ainsi que le FSD du site pour la liste des espèces. La fédération de pêche n'a pas identifié d'enjeu au regard de la liste des espèces d'intérêt communautaire. Cela a pu être confirmé sur site : les abords de la rampe sont très pauvres et pollués de déchets. Il n'y a pas d'herbiers à cet endroit. Aucune trace de présence de Castor n'a été observée. Cette information a aussi été vérifiée auprès de l'association Castor et Homme par

l'animatrice.

L'animatrice s'est assurée qu'il n'y aurait pas de coupe dans la ripisylve alentours. La commune souhaiterait couper un peuplier blanc qui penche au niveau de la futur zone de pique-nique. L'animatrice a expliqué qu'il était préférable d'éviter toute coupe et a rappelé les mesures de précaution à respecter au regard des enjeux avifaune et chiroptère.

Lors des travaux, toutes les mesures de prévention seront prises pour ne pas polluer l'eau (pas d'engins dans l'eau, bitume spécifique). L'entretien de l'espace post-travaux n'est à ce jour pas encore défini. Il est prévu dans les travaux une couche de régilage pour éviter de « creuser » la rive à chaque évacuation de limon après-cru.

La fédération de pêche prévoit aussi d'installer un panneau d'information à cet endroit et propose à l'animatrice de communiquer sur Natura 2000 et les espèces aquatiques d'intérêt communautaire sur le secteur. L'animatrice a proposé aussi à la fédération de transmettre le périmètre du site de Printegarde ainsi que la réglementation liée à la pêche par l'Arrêté inter-préfectoral de la Réserve de Chasse et de Faune Sauvage de Printegarde.

[Aménagement du parc des lônes sur la commune de Baix \(07\)](#)

La commune de Baix et la Communauté de communes Ardèche Rhône Coiron portent le projet d'aménagement des quais du Rhône sur la commune de Baix avec pour objectif d'intégrer la ViaRhôna à la dynamique de la commune et de valoriser les abords du Rhône. L'animatrice avait suivi les travaux de dévoiement de la ViaRhôna en 2019 et 2020. En 2021 elle a accompagné la commune sur le projet d'aménagement du « Parc des lônes », prévu dans la forêt alluviale en amont de la lône de Géronton. Le 29 septembre, une réunion avec les élus de la commune, la CNR, le bureau d'étude d'aménagement et paysagiste et l'animatrice a été organisée.

Le projet du « Parc des lônes » vise à créer un lieu récréatif et pédagogique en valorisant les milieux naturels associés (forêt alluviale, lône, fleuve...). Une visite sur le terrain a permis de visualiser *in-situ* l'emplacement des différents aménagements proposés. La majorité du cheminement dans le parc sera établi sur la piste déjà existante avec trois accès. Le bureau d'étude paysagiste mentionne l'idée de créer autour des chemins des encoches pour venir y installer du mobilier. L'animatrice propose de ne mettre que des petits mobiliers (ex : banc et panneaux de sensibilisation) en matériaux naturels, ceci dans l'idée de limiter l'artificialisation de l'espace. Un sentier desservira une mare pédagogique sur la partie sud du parc. L'animatrice a fourni un ensemble d'informations (législatifs, techniques...) pour optimiser sa création, sa fonctionnalité et son entretien. Un belvédère devrait être installé au niveau de la trouée occasionnée par les travaux CNR en surplomb de l'entrée de la lône. L'animatrice a proposé d'installer sur ce belvédère une palissade, permettant l'observation des espèces en minimisant le dérangement. L'animatrice a vérifié avec la CNR que les autres ouvertures occasionnées par les travaux de restauration de la lône devront être comblées par la plantation d'arbres (*cf.* arrêté autorisant les travaux - mesures de compensation de la restauration de la lône de Géronton).

L'animatrice a insisté sur le maintien du maximum de naturalité du milieu. Elle appuie cette exigence en évoquant l'intérêt pour la présentation et la sensibilisation du grand public au sujet des forêts alluviales. Elle souligne l'importance de ne pas couper d'arbres (hors espèces exotiques envahissantes) et de garder des strates basses en sous-bois. Elle évoque l'idée de cadrer l'accès piéton sur les chemins pour éviter les divagations dans le sous-bois.

Le plan d'aménagement comportant des modifications sur celui de 2018, l'animatrice a préconisé à la commune d'envoyer un porter à connaissance à la DREAL.



Plan d'aménagement du parc des îlons (source : version du 04/10/2021 par GEO-SIAPP - Agence 2BR - OMNIS Structures Conseils)

Evaluation d'incidence - Ferme aquaponique Carpe et Capucine à Loriol-sur-Drôme

L'animatrice a accompagné une ferme aquaponique dans la rédaction d'une évaluation d'incidence. Le projet de cette ferme vise à allier culture hors-sol et pisciculture sur la plaine de Loriol-sur-Drôme (en dehors du site Natura 2000). Les travaux devaient faire l'objet d'un forage et du relargage d'eau issu des bassins de pisciculture. L'animatrice a apporté les connaissances des espèces et des habitats d'intérêt communautaire du site de Printegarde et Milieux alluviaux du Rhône aval. Elle a apporté quelques conseils concernant l'apport d'informations complémentaires à apporter au dossier (prise en considération des risques de pollution, plantation de haies...).

Evaluation d'incidence - Balade en canoë à Bourg-Saint-Andéol

La commune de Bourg-Saint-Andéol a organisé le 13 juillet et le 10 août une balade en canoë-kayak allant de la cité du barrage de Saint-Montan au pont du boulodrome à Bourg-Saint-Andéol. Une quarantaine d'embarcadères étaient prévus. La balade se déroulant sur le site Natura 2000, la commune devait remplir une évaluation d'incidence. L'animatrice a accompagné sa rédaction en informant des espèces et des habitats d'intérêt communautaire à enjeu sur le site et en apportant des recommandations en faveur de la quiétude des espèces (respecter les points de départ et d'arrivée). La balade n'impliquant pas de débarquement, ni d'aménagement d'accueil du public dans les milieux naturels, ce projet ne semblait pas avoir d'incidence sur les enjeux du site.

Dragage Drôme aval

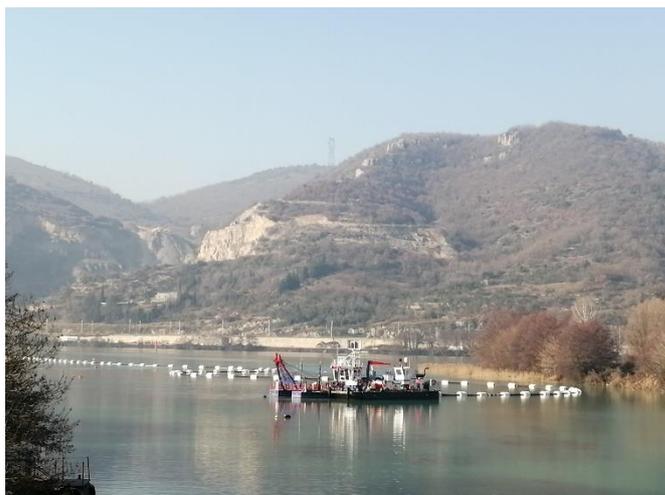


Photo du dragage sur la Drôme aval

Dans le cadre de ses entretiens courants sur ses aménagements hydrauliques, la CNR rédige des fiches incidences propre à chaque type d'intervention et à chaque localisation. Ces fiches incidences font effet d'évaluation d'incidence et sont mises à jour à chaque chantier. La CNR a réalisé un dragage à l'aval de la Drôme en novembre et décembre 2021. Lors de la mise à jour de la fiche incidence, l'animatrice a envoyé les données d'oiseaux d'eau hivernants sur le secteur au bureau d'étude en charge. Elle a aussi pu rencontrer la CNR sur site lors d'un inventaire piscicole. L'animatrice a par ailleurs réalisé une sortie de veille en amont des travaux. Elle effectuera un passage post-travaux en janvier.

Accompagnement de la commune de Cruas dans la gestion de la présence du Castor d'Europe



Photo de l'arbre rongé par le Castor et débité par la commune de Cruas

Sur les berges de la lône à Cruas, un gros pied de peuplier a été taillé en crayon par le Castor. L'arbre menaçant de tomber sur des habitations, la commune a fait abattre et débité l'arbre. L'association Castor et Homme et l'animatrice Natura 2000 se sont rendus sur place pour rencontrer les élus le 27 avril. Des recommandations ont pu être données : laisser l'arbre coupé sur place pour que le Castor puisse venir se nourrir sur les branches du rameaux (ce qu'avait fait la commune), et protéger les autres peupliers blancs alentours avec du grillage à poule sur une hauteur d'1m20 autour du tronc.

Afin de sensibiliser les élus à la prise en compte du Castor, l'association Castor et Homme a relaté l'historique des Castors de Cruas notamment lors de la construction du port en 2006. Une famille de Castor était présente sur l'emprise des travaux. L'association Castor et Homme était intervenue au début des travaux pour assurer la protection des individus présents. Pour cela, la capture et la pose d'émetteurs VHS sur la queue du mâle, de la femelle et des petits ont permis un temps de suivre leur présence sur le chantier et ainsi d'orienter les travaux au quotidien. Le logis a été détruit pendant les travaux mais après l'ouverture du port, la famille de castors est revenue construire un

logis exactement au même endroit. Our l'anecdote, un des jeunes castors équipé d'un émetteur a été retrouvé à Beauchastel (soit 25 km plus en amont) renversé sur la route. Les autres émetteurs sont tombés et n'ont pas été retrouvés.

L'animatrice en a profité pour montrer aux élus la localisation du site « Milieux alluviaux du Rhône aval » sur la commune. Elle a fourni une carte papier de la délimitation du site et a rappelé les objectifs de Natura 2000 ainsi que les enjeux liés aux forêts alluviales sur la commune de Cruas.

Aménagement d'un slalom de canoë-kayak sur la lône de la Grange écrasée à Bourg-Saint-Andéol



Slalom actuel sur la lône de la Grange écrasée à Bourg-Saint-Andéol

L'animatrice a été sollicitée par le comité départemental de canoë kayak (CDCK) de l'Ardèche dans le cadre d'une demande d'une COT (Convention d'Occupation Temporaire) sur 400 mètres du linéaire de la lône de la Grange écrasée à Bourg-Saint-Andéol. Une évaluation d'incidence Natura 2000 a été demandée par la CNR. L'association de canoë kayak de Bourg-Saint-Andéol souhaite par ailleurs aménager un slalom sur une partie de ce linéaire. Aujourd'hui les portes de slalom sont suspendues à des câbles accrochés par des sangles sur les troncs des arbres de la berge. L'association souhaite améliorer cette installation en termes de

fonctionnalité et de sécurité en accrochant les câbles non plus aux arbres mais à des perches stabilisées dans des blocs de béton sur la berge.

L'animatrice s'est rendue sur place avec le comité départemental et le club locale. Elle a pu vérifier les enjeux écologiques potentiels du site. Sur le linéaire visé par la COT, aucun enjeu majeur n'a été observé : les berges de la lône sont quasiment dépourvues de végétation, la végétation aquatique semble peu développée, pas de trace d'activité du Castor. Le club mentionne la présence de poissons dans la lône mais l'animatrice n'a pas de données précises à ce sujet. Les adhérents et pratiquants réguliers du club se répartissent entre divers sites. Le site présente peu de débit, il est donc plus propice aux entraînements qu'aux compétitions. Si une compétition devait être organisée, le CDCK estime le nombre moyen de participants à 70. L'aménagement n'occasionnera pas de coupe d'arbre. Le CDCK a toutefois demandé l'avis de l'animatrice concernant 4 arbres : 3 robiniers morts sur pied et 1 peuplier blanc en perte de verticalité et menaçant de tomber. Le club explique que la chute des arbres dans la lône bloque la pratique du canoë sur des périodes parfois longues (la CNR étant seule en charge de ce type d'intervention), et peut occasionner des dégradations des aménagements (câbles et portes de slalom). Les robiniers ne présentent pas de cavités susceptibles d'accueillir des chauves-souris et la touée occasionnée ne dépasserait pas 40 mètres. Pour le peuplier, l'animatrice précise l'intérêt de conserver ces essences propres aux ripisylves mais constate aussi le risque de chute. Pour les 4 cas, elle préconise d'intervenir entre octobre et février et de laisser le bois débité sur place.

Concernant l'évaluation d'incidences, l'animatrice a fourni la carte des habitats d'intérêt communautaire concernés et la liste des espèces protégées potentiellement présentes.

B.3.2. Réponse aux demandes d'info ou d'avis des administrations

Course cycliste Paris-Nice

La Direction Départementale des Territoire de la Drôme a sollicité l'animatrice pour avis sur l'évaluation d'incidence envoyée dans le cadre de la course cycliste Paris-Nice. La 5^{ème} étape se déroulait le 11 mars et passait aux abords proches ou sur les sites Natura 2000 « Printegarde » et « Milieux alluviaux du Rhône aval ». Sur Printegarde aucun enjeu particulier n'était remis en cause. Sur le site de « Milieux alluviaux du Rhône aval », le secteur de la lône de la Roussette comporte en rive droite une héronnière. L'animatrice a donc recommandé sur ce secteur que l'hélicoptère ne descende pas en dessous des 300m d'altitude préconisé pour préserver la quiétude de cette espèce en début de reproduction.

Dragage CNR sur la Drôme aval l'Eyrieux aval

La Direction Départementale des Territoire de l'Ardèche a demandé à l'animatrice son avis sur les deux interventions de dragage sur l'Eyrieux aval et la Drôme aval réalisées par la CNR. Du point de vue des informations sur les enjeux du site mentionné dans les fiches d'incidence, l'animatrice n'a pas relevé de lacune. Elle a toutefois noté l'effet dommageable de la réalisation des interventions en simultanée sur ces deux secteurs géographiquement proches. L'un pouvant servir de zone de refuge pour l'autre en intervention, il aurait été préférable d'espacer les dates de travaux.

B.3.3. Veille locale et alerte

Projet de restauration de la masse d'eau de Baix-Logis-Neuf par la CNR

Cf. paragraphe B3.1 « Programme de restauration des marges alluviales »

Restauration de prairies alluviales à Châteauneuf-du-Rhône

Dans le cadre du projet de la centrale photovoltaïque sur la zone d'activité « Parc industriel Rhône Vallée » sur la commune de Le Pouzin, l'entreprise CN'AIR s'est engagée à mettre en œuvre une mesure d'accompagnement consistant à la restauration et à l'entretien de deux anciennes prairies alluviales d'une surface totale de 0.84ha en zone Natura 2000 à Châteauneuf-du-Rhône. **L'entretien de ces deux prairies est inscrit dans le DOCOB du site à travers l'action HAB 4.2 selon la mesure « Entretien mécanique ou par pâturage sur le secteur de Grande Isle ».** Les travaux de restauration ont commencé le 17 février 2020.

En 2021, aucune intervention de gestion n'a été réalisée au printemps. Suite à un contrôle de la DREAL sur la mise en œuvre des mesures ERC et d'accompagnement, la CN'AIR a commandé une étude phytosociologique sur les deux prairies d'établir un plan de gestion adapté au contexte hydro-pédologique de chacune. L'animatrice s'est rendue sur le site pour accompagner le bureau d'étude en charge. Cette étude a mis en évidence un cortège floristique de type prairie « strictement humide » sur la prairie sud, et une pelouse calcicole

et humide sur la prairie nord. Dans les deux cas, le bureau d'étude préconise dans un premier temps une fauche tardive avec export pour ensuite évoluer sur du pâturage ovin voire caprin pour gérer les rejets de ligneux.

L'animatrice est retournée sur les prairies en octobre. L'été pluvieux a favorisé les rejets des arbres (robiniers et peupliers en majorité), en particulier sur la prairie sud. Sur cette prairie, la zone où les rejets avaient été arrachés manuellement par les élèves du CEFA de Montélimar présente une belle clairière enherbée. Concernant les robiniers, les arbres écorcés mécaniquement ont globalement tous rejetés de longs drageons vigoureux. Les pieds écorcés manuellement sont partagés entre deux réactions : des pieds présentant des drageons mais aucune feuille à la cime et des pieds sans rejet mais présentant des feuilles à la cime. Sur la prairie nord. La strate herbacée est dominante et bien développée avec un faible rejet de la fruticée.

Suite à cette sortie, l'animatrice a contracté la CN'AIR pour lui faire état de l'évolution des prairies et connaître le planning des travaux. La CN'AIR a sélectionné une entreprise proposant un entretien avec une machine capable de tondre/broyer et d'aspirer les résidus de végétaux pour répondre aux recommandations de l'animatrice visant à limiter l'enrichissement du sol (voir photo ci-dessous).

L'animatrice s'est rendue sur place le jour des travaux le 15 décembre (3^{ème} intervention). L'entreprise idverde était présente. L'intervention se déroulait en deux phases : un 1^{er} passage pour faucher et broyer la végétation et un 2^{ème} passage pour aspirer les résidus. L'animatrice a pu constater sur la prairie sud, l'efficacité de ce ramassage.

Idverde n'était pas chargée de couper les rejets de robinier. Ceci devrait être réalisé au printemps. L'animatrice le rappellera à la fin de l'hiver à la CN'AIR.



Tondeuse broyeuse aspirante intervenue sur les deux prairies alluviales de Châteauneuf-du-Rhône

	Prairie nord	Prairie sud
Avant intervention (octobre 2021)	 A photograph of a meadow in the north area before the intervention. The meadow is filled with tall, dry grasses and is bordered by a dense forest of green trees under a cloudy sky.	 A photograph of a meadow in the south area before the intervention. The meadow is overgrown with tall, green vegetation and is surrounded by a dense forest of green trees.
Après intervention (décembre 2021)	 A photograph of the north meadow after the intervention in December. The meadow is now mostly bare and brown, with a few trees and a clear blue sky in the background.	 A photograph of the south meadow after the intervention in December. The meadow is mostly bare and brown, with a few trees and a clear blue sky in the background.

Sorties de veille générales

L'animatrice a réalisé plusieurs sorties dans l'année sur l'ensemble du site. Ces sorties sont l'occasion d'améliorer les connaissances naturalistes du site et d'assurer une veille sur les différents secteurs. Lorsqu'elle l'a pu, l'animatrice s'est faite accompagnée par des associations ou bénévoles d'associations locales (les amis de Viviers, Castor et Homme, la Ligue de la Protection des Oiseaux). Le 14 avril elle était sur la partie nord du site « Milieux alluviaux du Rhône aval » au vieux Rhône de Gervans, le 21 avril sur les lînes de la Roussette et de Touchelaze, le 3 mai sur les secteurs de Bourg-Saint-Andéol, Pierrelatte et Donzère et le 22 juin sur la commune de Saint-Just-d'Ardèche.

Lône de Bayard (Donzère)	Ripisylve à Saint-Just-D'Ardèche	Forêt alluviale de l'île de la Roussette (Viviers)
		

B.4. Amélioration des connaissances et suivis scientifiques (études et mise à jour des données du site)

B.4.1. Amélioration - compléments de connaissance sur le site

Développement des connaissances des odonates

L'animatrice a réalisé 4 sorties de prospection sur les odonates accompagnée de sa collègue Sophie Coste-Durieux, fraîchement formée à ce cortège. Une première sortie le 3 juin accompagné de Jean-Michel Faton (Président de l'association Sympetrum) sur la rivière de l'Ouvèze (Le Pouzin) a permis à l'animatrice de s'initier à ce groupe. Les 15, 27 et 29 juillet, les deux animatrices du Pouzin ont prospecté les contre-canaux à hauteur de la passerelle Via Rhôna au-dessus de la Drôme. A noter qu'une demande d'autorisation de capture avec relâchage a été demandée aux deux préfectures de la Drôme et de l'Ardèche. Ci-dessous, la liste non-exhaustive des espèces rencontrées lors des différentes sorties effectuées en juillet.

Nom de l'espèce	Nom scientifique
Agrion de Mercure	<i>Coenagrion mercuriale</i>
Agrion de Vander Linden, Naiade de Vander Linden	<i>Erythromma lindenii</i>
Agrion élégant	<i>Ischnura elegans</i>
Agrion porte-coupe	<i>Enallagma cyathigerum</i>
Caloptéryx éclatant	<i>Calopteryx splendens</i>
Caloptéryx hémorroïdal	<i>Calopteryx haemorrhoidalis</i>
Crocothémis écarlate	<i>Crocothemis erythraea</i>
Ischnure élégante	<i>Ischnura elegans</i>
Pennipatte bleuâtre	<i>Platycnemis pennipes</i>



Cœur copulatoire de l'Agrion de mercure (*Coenagrion mercuriale*)

Initiation à la reconnaissance des orchidées



Le 28 mai l'animatrice a accompagné Lionel Jacob de l'Association les Amis de Viviers dans une prospection des orchidées sur les hauteurs de Viviers. Le site « Milieux alluviaux du Rhône aval » présente des prairies remarquables à orchidées. Ainsi l'animatrice souhaitait se former à la reconnaissance des espèces pour être en mesure de saisir des données de ce groupe sur le site Natura 2000. Voici la liste des espèces observées ce jour-là : la Céphalanthère pâle, Céphalanthère rouge, la Limodore à feuilles avortées, Neottie nid d'oiseaux, Ophrys abeille, Ophrys jaune, Ophrys de la Drôme, Orchidée géante, Orchis brûlé, Orchis mâle, Orchis pyramidale, Orchis singe, Plathantère à deux feuilles, Orchis Bouc, Orchis tridente, Listère à feuilles ovales.

*Ophrys abeille, orchidée pouvant s'observer sur l'habitat Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embaumement sur calcaires (Festuco Brometalia) (*sites d'orchidées remarquables)*

Caractérisation des forêts alluviales



Gros pied de Saule blanc sur les casiers des digues Girardon sur le vieux Rhône de Gervans

La Direction Départementale des territoires de l'Ardèche a commandé au Conservatoire Botanique Nationale du Massif Central une étude de caractérisation des forêts alluviales sur la vallée du Rhône. L'objectif de cette étude est de pouvoir prioriser la conservation des derniers massifs de forêt alluviale. L'animatrice a accompagné le chargé d'étude sur le secteur du vieux Rhône de Gervans. Au cours de cette journée sur le terrain, l'animatrice a pu développer ses connaissances sur la flore des forêts rivulaires et poser des questions spécifiques à la gestion de ces milieux. Elle a pu notamment discuter du projet d'entretien des casiers Girardon au sud du barrage d'Arras-sur-Rhône (cf. partie B3.1 -Accompagnement CNR dans la gestion de la végétation sur le vieux Rhône de Gervans). Pour le technicien du CBN, ce secteur comporte des grands pieds de Saule blanc particulièrement remarquables sur ce secteur, qu'il faut veiller à maintenir (voir photo ci-contre). Ces gros individus sont aussi très importants à préserver pour leur banque génétique probablement d'origine des aménagements CNR.

Amélioration des données piscicoles

Dans le document d'objectifs du site « Milieux alluviaux du Rhône aval », plusieurs mesures d'actions s'inscrivent autour de la gestion des hydrosystèmes et l'amélioration des connaissances notamment piscicoles.

Afin d'approfondir les connaissances du site sur les différentes espèces inscrites à la directive, l'animatrice a sollicité différentes structures en lien avec la gestion des milieux et des espèces aquatiques (Fédérations départementales pour la pêche et la protection des milieux aquatiques, l'association Migrateur Rhône Méditerranée, Plan National d'Action pour l'Apron, Compagnie National du Rhône). Le Rhône apparaissant comme « un grand milieu », les données piscicoles semblent essentiellement issues des suivis réalisés par l'Office Française pour la Biodiversité ou des centres de recherches tel INRAE. Aussi, l'animatrice a pu consulter le PDPG (le Plan Départemental de Protection des milieux aquatique et de la Gestion de la ressource piscicole) de la Drôme (réactualisé pour la période 2016-2021) et le PLAGEPOMI (le Plan de Gestion des Poissons Migrateurs de 2022-2027). Ces sources sont utiles concernant certaines espèces comme l'Alose feinte ou de la Lamproie marine par exemple.

Dans un même temps, la Fédération de la Drôme pour la Pêche et de la Protection des Milieux Aquatiques (FDAPPMA) a sollicité spontanément tous les animateurs Natura 2000 drômois. Son objectif était d'initier une collaboration plus étroite en proposant à ces gestionnaires une expertise sur les populations piscicoles ou des prestations d'animation de sensibilisation en lien avec les sites en gestion. L'animatrice a répondu à ce courrier et a pu rencontrer la FDAPPMA le 10 novembre pour échanger sur les enjeux piscicoles des sites « Printegarde » et « Milieux alluviaux du Rhône aval ». Cet échange a permis de dégager des objectifs communs avec notamment le suivi de la passe à poissons au seuil de Livron-Loriol (**voir les mesures des actions HYD1.1 et SUIV 1.1 et 1.3 du DOCOB**), le suivi des paramètres hydrologiques (période d'assecs, température de l'eau) par la pose d'une sonde thermique sur cette passe à poissons (**voir les mesures de l'action HYD 7.1 et SUIV 1.3 du DOCOB**) ou encore le suivi piscicole des lômes sur la plaine de Donzère.

Il a été convenu à l'issue de cette rencontre qu'un groupe de travail sera réuni au début de l'année 2022 pour échanger sur la pertinence et la faisabilité de ces différents suivis, en vue de monter un dossier pour saisir l'opportunité financière de l'Appel à projet « Eau et Biodiversité 2022 » lancé par l'OFB à l'horizon d'avril 2022.

B.4.2. Mesures de suivi (suivi des effets des mesures de gestion, de l'efficacité de mesures expérimentales)

Suivi de l'efficacité de l'écorçage du Robinier faux-acacia

Dans le cadre des travaux de gestion de la prairie alluviale sud de Châteauneuf-du-Rhône par la CN'AIR (cf. B3.3 - *Restauration de prairies alluviales à Châteauneuf-du-Rhône*), 56 Robiniers faux-acacia devaient être écorcés. Une collaboration avec une classe de 2nd du Centre d'Etude Forestière et Agricole de Montélimar a été initiée en 2020. Au cours d'un chantier nature, les

élèves avaient à charge d'écorcer manuellement 21 des robiniers ciblés sur la moitié du tour du tronc. L'intervention manuelle visait à réduire le stress des arbres pour diminuer le nombre de drageons, et ainsi épuiser les pieds en plusieurs étapes d'écorçage et de coupe de rejets. Un facteur expérimental a été mis en place pour l'intervention manuelle : seize des pieds de robiniers ont été écorcés en octobre 2020 et les cinq autres au printemps 2021. Les 35 robiniers restants ont été écorcés mécaniquement par un prestataire à l'automne 2020.

L'animatrice s'est rendue le 12 octobre 2021 pour évaluer l'efficacité de l'écorçage. L'objectif était d'observer une différence de réaction des arbres écorcés en fonction des deux facteurs : le mode d'écorçage (mécanique ou manuel) et la période d'écorçage (automne ou printemps). Deux réactions ont été recherchées : la présence de rejets de drageons et/ou de feuilles à la cime de l'arbre. Les résultats sont présentés dans le tableau ci-dessous.

Notons que sur les 35 arbres écorcés mécaniquement, seulement 26 ont été retrouvés (3 ayant été coupés à la tronçonneuse par une personne inconnue). Ces résultats laissent transparaître deux réactions. L'écorçage manuel a induit un nombre réduit de drageons qui étaient aussi moins drus, alors que l'écorçage mécanique a fait rejeter un grand nombre de drageons très épais. Parmi les robiniers écorcés manuellement, ceux faits à l'automne montrent des drageons beaucoup plus fins que ceux faits au printemps. Ainsi il semblerait que l'action manuelle de l'automne ait eu l'effet escompté puisqu'une majorité des pieds montraient des feuilles à la cime. Il est prévu que la CN'AIR et le CEFA réinterviennent pour couper les rejets au printemps 2022.

Méthode	Période	Nombre total de robiniers écorcés	Nombre d'arbres avec drageons	Nombre d'arbres avec feuilles à la cime
Manuel	Automne	15	9	15
	Printemps	6	4	1
Mécanique	Automne	26	26	0



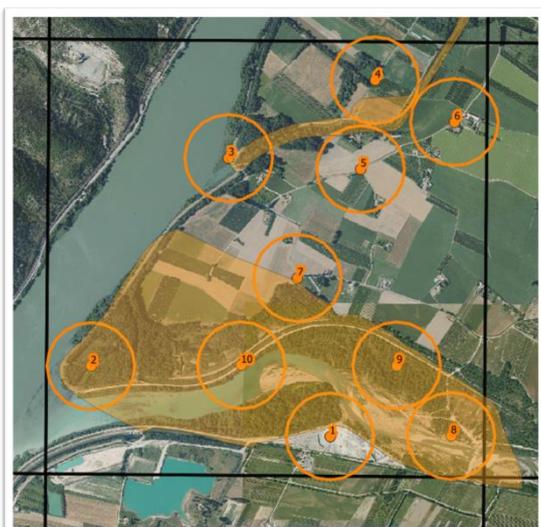
Rejets sur un pied écorcé manuellement (fins et positionnés seulement sur le côté du tronc écorcé)



Rejets sur un pied écorcé mécaniquement (drus, en grand nombre, sur tout le tour du tronc)

B.4.3. Évaluation (suivi de populations d'espèces, évolution des habitats, évaluation de l'état de conservation...)

Suivi Temporel des Oiseaux Communs – Echantillonnage Ponctuel Simple (STOC-EPS)



Cartographie des 10 points de comptage le comptage STOC-EPS sur et autour du site natura 2000 « Milieux alluviaux du Rhône aval » en orange (carte réalisée par A. Cocquelet)

Dans l'objectif de mieux connaître les populations d'oiseaux sur le site de « Milieux alluviaux du Rhône aval » et sur le site de « Printegarde », l'animatrice a initié en 2019 un inventaire suivant le programme de Suivi Temporel des Oiseaux Communs (STOC) coordonné par le Muséum National d'Histoire Naturelle. Cet inventaire national a été conçu pour évaluer les variations spatiales et temporelles de l'abondance des populations nicheuses d'oiseaux communs. Il est basé sur des points d'écoute (le STOC-EPS, Echantillonnages Ponctuels Simples). Un plan d'échantillonnage a été établi par l'animatrice sur une maille de 2km² située au niveau de la confluence Drôme (carré n°260597).

Trois sorties ont été réalisées cette année : une sortie en mars (15/03), en avril (15/04) pour détecter les espèces dites précoces et en mai (18/05) pour les espèces dites tardives. Une matinée a ensuite été consacrée à la saisie des données des trois sorties. Les résultats sont présentés dans le tableau ci-dessous. La mise en place de ce suivi est doublement intéressant puisque les résultats du programme STOC-EPS sont utilisés pour une étude d'efficacité de la démarche Natura 2000 demandée par la DREAL AURA.



Martin pêcheur d'Europe dans la roselière de la confluence Drôme

A noter que l'animatrice a aussi accompagné à trois reprises l'animatrice du site « Rompon, Ouvèze, Payre » sur le carré STOC qu'elle prospecte (le 25 mars, le 8 avril et le 20 mai). Ces sorties avaient pour but d'aider la nouvelle animatrice du site à se familiariser avec les chants des espèces de ces milieux.

Nom espèce	Point 1	Point 2	Point 3	Point 4	Point 5	Point 6	Point 7	Point 8	Point 9	Point 10
Aigrette garzette								2		1
Bécassine des marais								1		32
Bergeronnette grise	1		1				1	2		2
Bergeronnette printanière								3		
Bouscarle de Cetti		2	2	1				1		2
Bruant proyer			1				1			
Bruant zizi	1				1			1		
Canard colvert			1							3
Chardonneret élégant			2	2	3	2				
Chevalier culblanc								2		
Chevalier indéterminé	1									1
Choucas des tours					1		2			
Cisticole des joncs				1			1			
Corneille noire			1	1	1	1	5	1		1
Cygne tuberculé			1							24
Étourneau sansonnet			10	10						
Faucon crécerelle					1			1		1
Fauvette à tête noire	2	2	1	2	2		1		1	1
Geai des chênes								1		
Goéland leucophée						1		3		2
Grand Cormoran			1		5					3
Grimpereau des jardins	1	1								
Grive musicienne	1			1						
Héron cendré								2		2
Hirondelle de fenêtre								20		20
Hirondelle rustique					5	10				
Hypolaïs polyglotte		1	1		1		1	1		
Nom espèce	Point 1	Point 2	Point 3	Point 4	Point 5	Point 6	Point 7	Point 8	Point 9	Point 10

Loriot d'Europe	1				1			1		
Martinet noir					50					
Martin-pêcheur d'Europe								1		
Merle noir			2		1	1			1	
Mésange à longue queue	1	2					1		1	2
Mésange bleue				1					1	
Mésange charbonnière	1	2	1	2		1	1		4	2
Milan noir	1	1	2		2			1		1
Moineau domestique			2		1	10				
Mouette rieuse			1							
Petit Gravelot										
Pic épeiche								2		
Pic indéterminé	1								1	1
Pic vert			1							
Pie bavarde	1	1	1	1	1	1		1	1	1
Pigeon ramier					4	1				
Pinson des arbres			2	1	2	1	2		2	1
Pouillot fitis		2	1	4		1	2	1	2	1
Pouillot siffleur		2								
Pouillot véloce		1								
Rosignol philomèle	1	1	1				1	1	1	2
Rougegorge familier					1	1	1		1	
Rougequeue à front blanc		2	1	1	1		1		1	
Rougequeue noir				1						
Rousserolle effarvatte	3					1				
Sarcelle d'hiver			1							1
Sterne pierregarin										3
Tourterelle des bois			1							
Tourterelle turque		1								
Troglodyte mignon						1	1			
Verdier d'Europe			1		1				1	

Pipit (indéterminé)		1		1	2	1	1			
Nombre d'espèce total	15	15	25	15	21	15	16	21	13	23

Comptage des oiseaux hivernants

Un groupe bénévole de la LPO est chargé de réaliser le comptage annuel des zones humides, le comptage « Wetlands » sur le secteur du site « Milieux alluviaux du Rhône aval ». Ce comptage international est réalisé sur un week-end à la mi-janvier. Il s'agit d'un recensement des espèces présentes sur un réseau de zones humides concernant 143 pays répartis sur quatre continents via un réseau de plus de 150 000 bénévoles participant aux dénombrements. Il est organisé par Wetlands International, une organisation à but non lucratif œuvrant pour la conservation et la restauration des zones humides. Le 14 janvier 2021 l'animatrice s'est rendue à ce comptage avec les bénévoles de la LPO. Durant la journée les espèces d'oiseaux d'eaux ont été comptabilisées sur le Rhône et les plans d'eau alentours. En fin de journée, un dortoir à aigrettes a été prospecté. Voici les résultats du suivi des trois dernières années de ce dortoir situé sur le petit marais de Printegarde.

Espèces sur le dortoir à aigrettes	2019	2020	2021
Aigrette garzette	23	33	32
Grande aigrette	44	15	28
Héron cendré	1	2	4

Dortoirs à Cormorans	2019	2020	2021
Baix	597	243	140
Meysse	/	114	49



Photographie d'une partie du dortoir à Grands cormorans à Baix (les arbres blancs sont recouverts de fientes des oiseaux et les tâches noires sont des Grands cormorans)

Depuis 1996 un comptage simultané des dortoirs de cormorans est organisé tous les 2 ans, le plus souvent en parallèle des comptages Wetlands International. Ce programme est coordonné par le MNHN, le CNRS et l'Université de Rennes I. Le Grand Cormoran est aujourd'hui à la base de nombreux conflits avec l'activité de pisciculture et de pêche. Connaître les abondances de ses populations et suivre leurs évolutions s'avère aujourd'hui indispensable.

En journée, les Grands Cormorans se dispersent sur tous les habitats aquatiques environnants afin de trouver leur ressource alimentaire, mais le soir, ils se regroupent en dortoirs allant de quelques dizaines à quelques centaines d'individus. Les dortoirs sont donc facilement repérables et il est simple de dénombrer les individus. Les comptages doivent être fait en simultané (sur une journée) car les Grands Cormorans peuvent changer de dortoir d'un jour à l'autre.

L'animatrice a ainsi participé au comptage de deux dortoirs à Grands cormorans sur les communes de Meysse et de Baix le 18 janvier au bord du Rhône. Voici les résultats du comptage de ces dernières années.

B.5. Communication, sensibilisation et information (bulletins d'info, articles de presse, réunions publiques, sorties, site Internet ...)

B.5.1. Actions de sensibilisation

Exposition Natura 2000 du réseau Drôme-Ardèche

Le projet d'exposition commune Drôme-Ardèche est né d'une réunion de réseau interdépartemental des animateurs Natura 2000 en 2018.

En 2019, la gouvernance du projet a été établie. L'animatrice a rejoint Camille Lebihan (animatrice Natura 2000 à la Communauté de communes du Diois) pour coordonner le projet.

Le 28 janvier 2021 une commission plénière a réuni l'ensemble des animateurs de la Drôme et de l'Ardèche pour présenter la version aboutie des 6 panneaux de l'exposition. Les animateurs ont été très satisfaits du résultat. L'exposition a été imprimée en deux exemplaires (un pour chaque département) et a été réceptionnée au mois de juin. Pour rappel cette exposition a été créée pour servir de support de communication à visée du grand public de tout âge. Cette exposition est donc prêtée gratuitement à tous acteurs voulant présenter la démarche Natura 2000 au niveau local.



Vue d'ensemble des 5 panneaux de l'exposition Natura 2000 interdépartementale de la Drôme et de l'Ardèche.

Afin de coordonner au mieux les demandes de « prêt », deux structures hébergeuses ont été désignées pour chaque département : en Drôme il s'agit de la Communauté des communes du Diois et en Ardèche de la Mairie de Le Pouzin. Ces structures sont chargées de stocker l'exposition et de gérer les demandes de réservation. Un tableau et un calendrier en ligne ont été créés pour centraliser toutes les informations relatives aux réservations.

De manière à permettre à toute personne de s'approprier facilement le contenu des 6 panneaux de l'exposition, un livret a été rédigé pour expliquer les informations de chaque panneau avec aussi les règles du jeu du 6^{ème} panneau. Une notice de montage de l'exposition est fournie dans le livret.

Une communication sur l'exposition a été réalisée à l'échelle du réseau national des sites Natura 2000 français coordonné par la fédération des Parcs naturels régionaux de France. Enfin, des candidatures aux Grands prix Natura 2000 français et européens ont été présentées dans l'optique de pouvoir communiquer à plus grande échelle sur ce projet en réseau interdépartemental.

Sortie école collège de Livron

La Ligue de Protection des Oiseaux de la Drôme-Ardèche en partenariat avec un guide de moyenne montagne, a réalisé une animation avec une classe de 31 élèves de 6^{ème} du collège de Livron-sur-Drôme. Une sortie sur les sites de « Printegarde » et « Milieux alluviaux du Rhône aval » était prévues. En amont de cette sortie, l'animatrice a accompagné les intervenants sur site au niveau de la confluence Rhône-Drôme, pour leur montrer les secteurs à privilégier et ceux à éviter au regard des enjeux écologiques connus. La sortie était effectuée en vélo de la passe à poissons du seuil de Livron jusqu'au niveau du siphon de la Drôme. Cette animation avait pour sujet la biodiversité et les acteurs liés à l'environnement. L'animatrice est aussi intervenue au cours de la sortie du 22 mars 2021 pour présenter les sites de Printegarde et Milieux alluviaux du Rhône aval, les acteurs de ce territoire et pour expliquer son rôle au sein du réseau Natura 2000 et de ces deux sites.

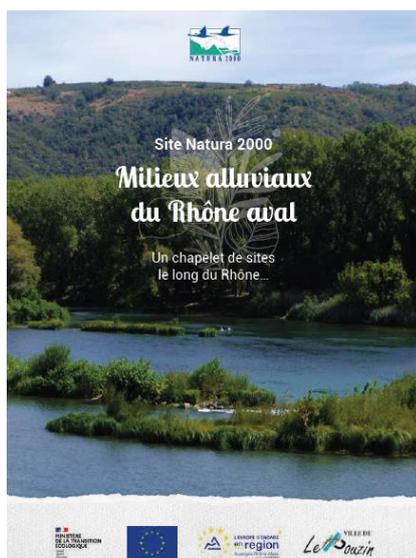
Création du site internet du site Natura 2000

Sophie Coste-Durieux animatrice à la mairie de Le Pouzin a effectué une formation OFB sur la création de site internet Natura 2000. Elle a ainsi pu former à son tour l'animatrice du site « Milieux alluviaux du Rhône aval ». L'animatrice a ainsi rédigé et mis en page les différentes parties sur la base de ce qu'avait déjà produit Sophie. Ce site internet est spécialement dédié au site « Milieux alluviaux du Rhône aval ». Il reprend l'origine du réseau Natura 2000, présente le site Natura 2000 et définit les moyens d'actions possible à travers les chartes, les contrats et les évaluations d'incidence. Ce site rassemble tous les documents et les informations qui concernent l'animation du site « Milieux alluviaux du Rhône aval » (DOCOB, FSD, compte-rendu des comités de pilotage, contacts...), ainsi que ses actualités. Cet outil est à la fois une vitrine pour informer les personnes désireuses d'en connaître plus sur les enjeux du site mais aussi un lien de référence sur lequel peut s'appuyer l'animatrice pour fournir des éléments aux demandeurs potentiels.



En-tête d'accueil du site internet du site Natura 2000 « Milieux alluviaux du Rhône aval »

Plaquette de communication du site Natura 2000



1ère page de la plaquette du site Natura 2000 « Milieux alluviaux du Rhône aval »

En complément du site internet, les deux animatrices de la mairie de Le Pouzin souhaitaient avoir un support de vulgarisation pouvant être distribué facilement en toute occasion. Elles ont donc pour chaque site Natura 2000 rédigé l'équivalent d'une plaquette dépliant de 8 pages pour présenter le réseau Natura 2000, le site Natura, ses enjeux et son animation sur le territoire. Une page de ce dépliant précise aussi les modalités de signature de contrat, de charte et la mise en place d'une évaluation d'incidence. Pour la mise en page, les animatrices ont sélectionné un prestataire graphiste. La charte graphique ainsi que des illustrations et des pictogrammes ont été repris de l'exposition Natura 2000 du réseau Drôme-Ardèche. Les fichiers sources de la plaquette ont été récupérés pour permettre des modifications éventuelles à moyen terme. Chacune des trois plaquettes a été imprimées en 200 exemplaires. Les animatrices prévoient de les distribuer lors d'évènements ou d'animations de sensibilisation, ou encore aux acteurs locaux rencontrés.

Rédaction articles divers

L'animatrice a rédigé ou participé à la rédaction de plusieurs articles cette année (voir l'ensemble des articles en annexe). Un article est paru dans le Dauphiné libéré suite au comité de pilotage du site où s'est tenu les élections de la structure animatrice et de la présidence du COPIL. Un dossier dédié à Natura 2000, aux trois sites portés par la mairie de Le Pouzin et à leurs animatrices est paru dans le Dauphiné libéré le 17 avril 2021. Enfin un petit encart a été proposé par les animatrices dans la newsletter mensuelle de la commune de Le Pouzin du mois de mai concernant la taille des haies avec des préconisations pour éviter le dérangement ou la destruction de nichées des oiseaux.

B.5.2. Gestion de la fréquentation sur le site

Voir B 5.1 « Sortie école collège de Livron ».

B.6. Articulation de N2000 avec les autres politiques publiques (plans - programmes, documents d'aménagement, ENS, SAGE, etc.)

B.6.1. Rencontre des acteurs

Rencontre et sensibilisation des communes et des élus à la démarche Natura 2000



Présentation aux élus de la commune de Le Pouzin de la démarche et des sites Natura 2000 faite par Amande et Sophie

Les deux animatrices employées par la mairie de Le Pouzin ont effectué une présentation en conseil municipal le 11 octobre 2021. Elles y ont expliqué l'origine du réseau Natura 2000 et présenté les trois sites portés par la commune, leurs habitats et espèces d'intérêt communautaire, ainsi que les actions concrètes menées sur le territoire. Cette rencontre s'est accompagnée de riches échanges avec des élus qui globalement connaissaient très peu la démarche Natura 2000.

Par ailleurs, l'animatrice du site a rencontré les élus de deux autres communes.

Le 23 juin 2021, l'animatrice accompagnée de l'animatrice du site Natura 2000 « Basse Ardèche urgonienne », a rencontré Madame Rosin déléguée à l'environnement à la commune de Saint-Just-D'Ardèche. Cette dernière est très impliquée sur sa commune dans le respect des enjeux environnementaux et notamment des ripisylves. Elle souhaiterait sensibiliser davantage les propriétaires des forêts riveraines. Les deux animatrices proposent à l'élue de prévoir en 2022 d'organiser une réunion sur les ripisylves et forêts alluviales technique pour apporter aux acteurs concernés des connaissances écologiques mais aussi réglementaires à ce sujet. Des intervenants tels que la LPO pourraient y intervenir pour présenter notamment l'étude de la fonctionnalité des ripisylves pour les chiroptères. L'élue souhaiterait aussi améliorer les connaissances des autres espèces. Les animatrices ont expliqué le principe d'un Atlas de Biodiversité Communal (ABC). La réalisation d'un ABC impliquerait une demande d'extraction des données naturalistes à la LPO et l'encadrement d'un stagiaire. A voir pour 2022 ou 2023. Par la suite l'animatrice s'est questionnée quant à la pertinence de réaliser la formation dispensée par la FNE sur la mise en place de l'Indicateur de Biodiversité et de Connectivité des ripisylves. La session de 2021 étant passée, elle envisagera peut-être cette formation en 2022.

Par ailleurs, le 5 octobre 2021 l'animatrice a pu rencontrer les élus de la commune de Donzère. Après avoir présenté le site Milieux alluviaux du Rhône aval et ses enjeux écologiques, différents sujets ont été abordés. Les élus ont fait part d'un projet d'aménagement des plans d'eau de la carrière Joly. Cette ancienne carrière est aujourd'hui réhabilitée en plan d'eau se trouvant en majeure partie en site Natura 2000. Ces étangs font l'objet d'une mesure compensatoire gérée par EDF. Un des propriétaires des parcelles souhaiterait à terme aménager une partie des plans d'eau en parc photovoltaïque flottant. Les élus souhaitaient avoir l'avis de l'animatrice à ce sujet. Celle-ci a apporté un point de vue défavorable à ce type d'aménagement en expliquant les conséquences sur les habitats et les espèces. Elle a aussi présenté le principe des évaluations d'incidences Natura 2000 que cet aménagement pourrait impliquer.

Le projet d'ouverture du chemin bordant la lône de Bayard a été évoqué dans un deuxième temps. Cette lône est aujourd'hui préservée de toute activité humaine du fait de la présence d'une jolie ripisylve. Le chemin la longeant se présente sous la forme d'un monotrace aujourd'hui entretenu dans le cadre de l'exploitation de la carrière Lafarge DAG. Les acteurs de la pêche et de la chasse demandent une ouverture de ce chemin pour en donner l'accès aux véhicules. L'animatrice a expliqué l'intérêt de préserver cet habitat en maintenant en bon état de conservation la ripisylve et en évitant le dérangement des espèces que pourrait occasionner une fréquentation du site. Elle ne s'est pas montrée favorable à l'ouverture de ce chemin. Un comité doit être réuni en 2022 avec les différents protagonistes pour échanger sur ce sujet. L'animatrice s'y rendra.

Enfin les élus de la commune se questionnent sur la pertinence de mettre en place un ENS sur le Défilé de Donzère en plus de l'APPB existant. L'animatrice leur a apporté les points de comparaison et les bénéfices.

Rencontre d'EDF sur la carrière Joly (Donzère)



Photo d'une marre (1er plan) et du lac sud (arrière-plan) sur la carrière Joly à Donzère

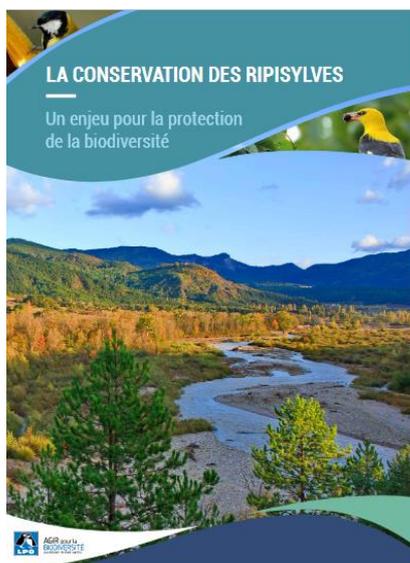
La carrière Joly est une ancienne carrière d'extraction Lafarge qui a cessé son activité en 2012. Celle-ci est en partie comprise dans le site Natura 2000 et fait aujourd'hui l'objet d'une mesure de compensation par EDF. En effet, dans le cadre des normes de mise en sûreté des centrales nucléaires en France, EDF a fait renforcer les digues à l'entrée du canal de Donzère. Ces travaux ont induit cette mesure de compensation visant à créer et gérer des milieux favorables aux amphibiens et aux odonates. C'est ainsi que depuis 2015, EDF a mis en réserve ces parcelles privées et ce, pour une durée de 30 ans.

L'animatrice a visité la carrière Joly accompagnée d'EDF le 12 octobre 2021. La réserve présente une mosaïque d'habitats très intéressante avec des plans d'eau, des mares, des ceintures de végétaux aquatiques, des ripisylves, des boisements alluviaux, des milieux ouverts et des plages de galets. Dans le cadre de la mesure compensatoire EDF a fait réaliser de nombreux aménagements (digue, mares, hibernaculum pour les reptiles, prairies sèches...) et maintient en bon état de conservation les différents milieux avec la gestion des espèces exotiques envahissantes notamment. L'espace est clôturé, limitant la présence humaine et assurant la quiétude des espèces. Un suivi annuel est réalisé par un bureau d'étude.

EDF souhaiterait pouvoir pérenniser les résultats des mesures de gestion après 30 ans. L'animatrice a conseillé de prendre contact avec le CEN pour éventuellement un achat du foncier. L'animatrice a de son côté contacté la DREAL environnement pour discuter des différentes possibilités envisageables. Un projet d'APPB semble compromis par le temps d'instruction généralement long des dossiers. Une obligation réelle environnementale liant un propriétaire foncier à un gestionnaire pour une durée de 30 ans pourrait être envisagée. Une identification particulière en PLU ou PLI pourrait être discutée avec la commune en cas de révision du document d'urbanisme. Enfin la mise en place de la Stratégie d'Aires Protégées dans les 10 années à venir par les départements pourrait être considérée. L'animatrice en a fait la demande à la DDT de la Drôme. Cette proposition est en cours de traitement.

B.6.2. Participation à des réseaux et programmes d'action en faveur de l'environnement

Webinaire : présentation des résultats de l'étude LPO sur la fonctionnalité des ripisylves pour les chiroptères



Couverture du cahier technique sur la conservation des ripisylves

Dans le cadre du contrat vert et bleu du Grand Rovaltin, la Ligue de Protection des Oiseaux a réalisé une étude sur la fonctionnalité des ripisylves pour les chiroptères de 2019 à 2021. Une présentation des résultats a été réalisée le 23 février 2021 par webinaire à laquelle a assisté l'animatrice. Cette étude a mis en évidence le rôle crucial des ripisylves pour le déplacement et le nourrissage des chiroptères. Notamment les résultats montrent qu'une trouée de plus de 40 mètres dans la ripisylve réduit considérablement le franchissement des chiroptères. Aussi la largeur optimale d'une ripisylve pour permettre l'activité des chauves-souris est de 50 mètres. Par ailleurs, plus une ripisylve est en état de sénescence et plus l'activité des chiroptères augmente. Ceci est lié à l'augmentation de la hauteur de la strate arborée et du nombre de micro-habitats. Cette présentation s'est suivie de retours d'expérience sur des mesures de gestion des ripisylves, de présentation des menaces et des axes de travail à développer sur le territoire. Un cahier technique sur la conservation des ripisylves a aussi été rédigé à l'attention des gestionnaires.

Participation au groupe de travail : livret territoire Arche Agglo

Plusieurs réunions de travail ont été organisées en 2021 pour élaborer un petit guide du patrimoine sur le territoire de la communauté d'agglomérations d'Arche'Agglo. Ce projet est financé par la région et les deux conseils départementaux Drôme-Ardèche. L'animatrice a participé par visioconférence à la première des réunions le 29 avril 2021. Elle a ainsi pu participer à deux groupes de travail sur des thématiques distinctes : l'une portant sur le Rhône et ses affluents, et l'autre sur la forêt. L'objectif de ces groupes de travail était à ce stade de dégager des thèmes à développer dans le futur guide. L'animatrice n'a pas pu suivre les réunions suivantes sur le reste de l'année.

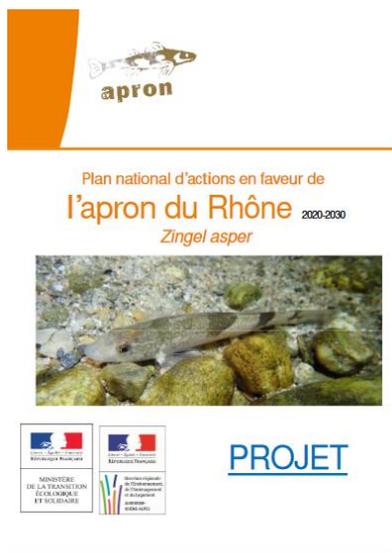
Séminaire sur la sobriété lumineuse

Le 27 mai 2021 l'animatrice a participé à un séminaire organisé par la FRAPNA Ardèche sur la pollution lumineuse. Ce séminaire à l'attention des élus et des acteurs de l'environnement avait pour objectifs de définir les différents enjeux liés à l'éclairage public que ce soit d'un point de vue de la santé publique mais aussi écologique. La réglementation en vigueur ainsi que des solutions pour un éclairage sobre ont été présentées. Les connaissances apportées par ce webinaire pourront aider l'animatrice à apporter des recommandations pertinentes lors d'aménagements en milieu naturel avec équipement d'éclairage.

Comité de gestionnaires du Rhône

Le 25 mai 2021 s'est tenu le comité de gestionnaires Rhône-Saône auquel l'animatrice a assisté par visioconférence. Un bilan des actions en 2020 a été présenté puis les actualités sur le Plan Rhône-Saône III. Ce dernier était encore en cours de rédaction et les fonds FEDER n'étaient pas encore débloqués. Des échanges ont été menés sur les liens à construire avec le monde de la recherche et la gestion des milieux. Enfin un point sur la suite de l'étude « espaces naturels & ViaRhôna » a été réalisé.

Plan National d'Action pour l'Apron du Rhône



Couverture du Plan National d'Action pour l'Apron II

Le 24 juin 2021, l'animatrice a participé en visioconférence au comité de pilotage du Plan National d'Action pour l'Apron II. L'action 10B du PNA Apron II a été présentée. Cette action prévoit d'étudier la faisabilité d'améliorer la fonctionnalité de 2 secteurs concernés par le site « Milieux alluviaux du Rhône aval »: la confluence Ardèche et la confluence Drôme. En effet, ces deux secteurs ont été fortement aménagés par le passé. Pour autant, il s'agit de secteurs stratégiques en termes de corridors fluviaux pour préserver la fonctionnalité des cours d'eau mais également les milieux rivulaires et la biodiversité associés. Ces secteurs revêtent une importance particulière dans le cadre de la préservation de l'Apron du Rhône. En effet ce dernier a été contacté en aval de l'Ardèche et au 1^{er} seuil sur la rivière de la Drôme. Un budget Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse et Région AURA a été obtenu en 2021.

Lors de ce COPIL, une étude concernant la préférence d'habitat pour l'Apron en fonction de son âge et les résultats d'une thèse sur son régime alimentaire ont été présentés.

Journée technique du réseau Rhône-Saône : des solutions fondées sur la nature

Le 19 octobre 2021 l'animatrice a participé à une journée technique du réseau Rhône Saône sur les Solutions fondée sur la nature. Depuis 2015, le Comité français de l'UICN se mobilise pour promouvoir les Solutions fondées sur la Nature en particulier pour la lutte contre les changements climatiques et la gestion des risques naturels (inondations, sécheresse, risques côtiers, canicules, incendies...).

Selon la définition des Solutions fondées sur la Nature adoptée par l'UICN en 2016, une Solution fondée sur la Nature doit satisfaire à trois exigences principales :

- Contribuer de façon directe à un défi de société identifié, autre que celui de la conservation de la biodiversité
- S'appuyer sur le fonctionnement des écosystèmes
- Présenter des bénéfices pour la biodiversité

Des retours d'expériences ont été présentés avec notamment un volet sur les rivières et les fleuves présenté par Monsieur Moiroud de la CNR.

Webconférence sur les plans nationaux d'action oiseaux et chiroptères et présentation du projet ELEVE

La LPO a organisé le 2 décembre 2021 une webconférence sur les Plans Nationaux d'Action du Milan royal, du Busard cendré, de la Pie-Grièche, du Rôle des Genêts et des Chiroptères. L'animatrice a participé à cette réunion en étant principalement concernée par ce dernier PNA, avec des espèces de chiroptères inscrites au FSD du site. Ce PNA a été lancé en 2016 et se terminera en 2025. Dans les actualités présentées, ce jour-là : la mise en place et le développement du protocole vigie chiro qui permet de connaître la tendance d'évolution des chiroptères à l'échelle nationale.

Dans une seconde partie de la webconférence des groupes de discussion sur divers sujets ont été menées. L'animatrice a participé au groupe de travail sur le projet ELEVE. Ce projet a vu le jour en 2014 dans la région Auvergne sous l'impulsion du réseau des animateurs Natura 2000. Ils sont partis du constat que les traitements antiparasitaires sur les animaux d'élevage avaient des conséquences directes sur la biomasse des invertébrés présents dans les prairies et indirectes sur les oiseaux et les chiroptères. L'objectif était de réaliser une étude avec des éleveurs et des vétérinaires partenaires pour mettre en lumière l'impact de ces traitements sur la biodiversité. Dans la présentation de cette étude il a été précisé que les élevages ciblés étaient plutôt bovins. En effet les parasites chez les ovins et caprins étant très résistants l'utilisation des molécules est quasi systématique. Ces modèles ne sont donc pas propices pour l'étude.

Dans le cadre de l'entretien de la végétation par pâturage sur les digues CNR, l'animatrice pensait pouvoir apporter des nouveaux sujets à l'étude. Mais malheureusement, aujourd'hui les troupeaux travaillant sur les digues sont composés de moutons et de chèvres. L'animatrice aura toutefois acquis des connaissances sur l'ensemble des facettes de la problématique des traitements antiparasitaire sur les animaux d'élevage.

« Elus tour » sur le chantier des îles du Rhône à Châteauneuf-du-Rhône



Photo de la visite du chantier de restauration des îles du Rhône animée par le CEN (source : CEN)

Le 15 décembre 2021, le Conservatoire d'Espaces Naturels Sensibles et le Collectif éducation aux territoires du fleuve Rhône ont organisé une visite du chantier de restauration de la zone humide des îles du Rhône sur la commune de Châteauneuf-du-Rhône. Cette animation appelée « Elus tour 2021 » a permis de revenir sur les objectifs principaux du projet : rétablir le fonctionnement dynamique de zones humides connectées au Rhône et favoriser la biodiversité sur le site. Plus largement cette animation visait à mobiliser les élus à la préservation du fleuve et de ses écosystèmes.

Plusieurs élus du territoire du fleuve Rhône, des gestionnaires d'espaces naturels, des partenaires techniques et des associations locales ont participé à cette visite du site et de son chapelet d'étangs. La configuration de ce site est très proche avec le site Natura 2000 « Milieux alluviaux du Rhône aval » de par sa localisation géographique et son contexte écologique. L'animatrice s'est rendue à cette animation (sans élu de la commune de Le Pouzin, indisponibles ce jour-là) dans l'optique de recueillir des retours d'expérience sur ce projet d'ampleur. Au cours de cette sortie, le CEN a présenté l'évolution du projet initial au vu du contexte local avec les acteurs, la complexité technique, administrative et financière autour du chantier. La balade sur le site a été l'occasion d'observer plus en détail les travaux initiés en septembre 2021 avec l'installation de la base de vie, le débroussaillage et la création des accès, l'arrachage de la Jussie dans les étangs et sa mise en dépôt dans le bassin de

décantation pour égouttage et, la réalisation des hauts-fonds dans les étangs pour la création de roselières et boisements humides.

Comité technique sur l'Alose

L'association Migrateurs Rhône Méditerranée a organisé le 14 décembre une réunion pour présenter le bilan du suivi de l'Alose sur l'année 2021 (Suivis reproduction / Pêcheur amateur / Vidéocomptage Rhône et Hérault, / ADNe). L'animatrice a participé à cette réunion par visio conférence pour se tenir informée de l'Etat des populations d'Alose sur le Rhône. Sur les secteurs au sein ou proches du site « Milieux alluviaux du Rhône aval », l'Alose a été contactée au seuil de Saint-Martin-d'Ardèche (18 bulls) et dans le Vieux Rhône de Donzère (4 bulls dans la frayère naturelle et confirmation par ADNe). L'Alose n'a pas été contactée au-dessus du Vieux Rhône de Donzère (ce qui est la tendance depuis 2011). Des récentes études sur l'automatisation de la détection de bull par analyse d'enregistrement audio et sur la provenance des géniteurs chez l'Aloses par analyses des olithes ont aussi été présentées.

Diffusion des données naturalistes

- L'Inventaire National du Patrimoine Naturel (INPN)

Chaque année, les animateurs Natura 2000 de l'Ardèche doivent verser les données naturalistes récoltées dans l'année à l'INPN au regard d'une mesure de la convention cadre de leur site Natura 2000. Cette démarche permet de mutualiser les données récoltées à l'échelle française afin d'assurer une diffusion des informations standardisées sur le patrimoine naturel français.

- Faune-France (coordonné par le Ligue de Protection des Oiseaux)

Dans le cadre du Suivi Temporel des Oiseaux Communs, l'animatrice doit rapporter sur la plateforme Faune France les données de l'année issues de la mise en place du protocole. L'animatrice rentre aussi régulièrement des données ponctuelles notées lors d'autres sorties sur le terrain. Cette diffusion permet de contribuer à une plateforme de connaissances plus démocratisée. A noter qu'en fin d'année, l'animatrice procède à une extraction des datas des 12 derniers mois afin de les transmettre à l'INPN et de les conserver en interne.

B.7. Gestion administrative et financière, gouvernance du site

B.7.1. Préparation et tenue des copils, des groupes de travail, préparation des comptes-rendus



Comité de pilotage du site Milieux alluviaux du Rhône aval du 11 mars 2021 avec les personnes en présentielles

Le comité de pilotage (COFIL) du site Natura 2000 « Milieux alluviaux du Rhône aval » devait initialement se dérouler le 3 novembre 2020 à Baix et a dû être reporté au 11 mars 2021 des suites de la crise COVID. Afin de respecter les mesures sanitaires, le COFIL s'est déroulé en visioconférence. Lors de ce COFIL, l'élection inédite par vote virtuel a conduit à la réélection de la Mairie de Le Pouzin en tant que structure animatrice du site « Milieux alluviaux du Rhône aval », et le nouveau maire de la commune, Monsieur Christophe Vignal, en tant que président de comité de pilotage. L'animatrice a ensuite déroulé un rappel sur la démarche Natura 2000 et sur le site. Le bilan des actions menées en 2020 a été présenté avec les perspectives pour l'année 2021. Enfin la LPO Drôme-Ardèche est intervenue pour exposer les résultats de l'étude sur les fonctionnalités des ripisylves pour les chauves-souris. Cette intervention a permis de

sensibiliser les élus présents à l'importance du maintien de cet habitat. Trente-deux personnes ont participé à cette réunion dont 8 en présentiel.

B.7.2. Préparation programme annuel, évaluation besoins financiers, marchés publics

Dans le cadre de la demande de subvention pour l'année 2022. En ce qui concerne le site « Milieux alluviaux du Rhône aval », l'animatrice prévoit de consacrer 60% de son temps (en fonction des priorités) soit environ 766 heures de travail. Associé à ce devis, un plan d'actions a été rédigé par l'animatrice en concertation avec la DDT Ardèche et de sa collègue Sophie Coste-Durieux animatrice dans la même structure. Un plan financier prévisionnel a été établi avec des dépenses qui seront partagées en 2022 entre les dépenses de rémunération, les frais de formations professionnelles, l'achat de services extérieur (pour organiser deux soirées conférences sur les ripisylves à Privas et Saint-Just-d'Ardèche et réaliser une étude par photo-interprétation des habitats des sites « Milieux alluviaux du Rhône aval » et « Printegarde ») et l'achat de matériel (deux livres sur les orchidées et les serpents, un microscope numérique pour l'identification des odonates).

B.8. Mises à jour du Docob

Non initié cette année.

B.9. Suivi de la mise en œuvre du Docob - Bilans d'activité

B.9.1. Rapport d'activité annuel

Chaque année, afin de présenter le bilan des actions et de l'animation mises en œuvre dans le cadre de la convention cadre pour l'animation locale de la démarche Natura 2000, l'animatrice du site Natura 2000 est chargée de rédiger un bilan d'activité et de restituer le temps de travail associé à chaque projet. Ce bilan permet de retracer l'année écoulée et de faire part des actions mis en œuvre au cours de l'année, ainsi que les participations aux démarches, études et autres projets de territoire, par

l'animatrice. Du temps est ainsi consacré à sa rédaction et l'analyse quantitatif du temps de travail. Un bilan des dépenses est aussi dressé pour rendre compte de l'utilisation de la subvention annuelle pour l'achat de matériels de terrain, pédagogiques ou bibliographiques ainsi que pour l'organisation des actions évènementielles.

B.9.2. Renseignement de SIN2 (logiciel de suivi des Docobs)

Non initié cette année.

B.10. Divers - Autres frais

B.10.1. Participation aux journées du réseau N2000

Réunion technique révision et évaluation des DOCOB

Organisée par l'Office français de la biodiversité dans le cadre du Centre de ressources Natura 2000, une journée technique d'échange du réseau Natura 2000 français s'est tenu le 18 mai 2021 en visioconférence. La thématique de cette réunion était sur les Docob « nouvelle génération » à travers leur évaluation et leur révision dans le cadre de la nouvelle méthodologie d'élaboration des plans de gestion. En effet, la méthodologie d'élaboration des plans de gestion intègre désormais un parcours spécifique aux Docob dans le guide technique n°88. Les objectifs de cette journée étaient :

- Porter à connaissance et acculturer les animateurs Natura 2000 et services déconcentrés de l'État à la nouvelle méthode d'élaboration/révision pour les Docob ;
- Illustrer par l'exemple de révision de Docob ;
- Identifier des problématiques de mise en œuvre de la révision et des besoins de compléments méthodologiques spécifiques.

L'animatrice a assisté à cette réunion dans l'optique de développer sa méthodologie dans la révision du DOCOB du site de « Printegarde » et ultérieurement pour celui de « Milieu alluviaux du Rhône aval ».

Comités de pilotage du réseau Natura 2000

L'animatrice a assisté cette année à trois comités de pilotage de sites Natura 2000 voisins : le site « Rompon, Ouvèze, Payre », le 4 mai, le site « Ramière du val de Drôme » le 18 février et celui du site « Vallée de l'Eyrieux et de ses affluents » le 18 novembre. La présence au comité de pilotage du réseau permet de développer ses connaissances sur les territoires alentours, de se tenir informée des projets, des travaux et des études menés sur les autres sites Natura 2000. Cela permet aussi de conserver le lien au sein du réseau des animateurs et parfois d'établir des collaborations sur des enjeux écologique ou des actions communes.

B.10.2. Formations

Mesure de gestion en faveur des oiseaux



Photographie d'une session sur le terrain durant le stage

L'animatrice a réalisé du 13 au 17 septembre 2021 une formation OFB portant sur les mesures de gestion favorables aux habitats d'espèces d'oiseaux. Lors de cette semaine nous avons appris à :

- Définir la notion d'habitat, et identifier dans un paysage les secteurs les plus intéressants pour l'avifaune,
- Etablir la liste des espèces d'oiseaux présentes dans les différents milieux
- Identifier les facteurs, pressions ou menaces impactant les habitats d'espèces des oiseaux et les hiérarchiser,
- Mettre en place des mesures de gestion favorables aux populations d'oiseaux, selon les milieux

et l'écologie des espèces

- Mobiliser les programmes et outils adéquates.

Le temps de formation était réparti entre des apports théoriques et groupe de travail en salle et des sorties sur le terrain pour de la mise en pratique d'analyse et la rencontre d'acteurs. Les études de cas étudiés ont été très variés (forestier, zone humide, agricole, prairial, marais salants...). Le formateur de la LPO était riche d'enseignement. L'animatrice est revenue de cette formation avec de nouvelles perspectives de travail. Notamment, elle souhaiterait mener une petite analyse des espèces d'oiseaux présentes pour croiser leurs niches écologiques et évaluer la capacité d'accueil du site de Printegarde en termes de qualité d'habitat, en vue d'actions de restauration par exemple.

B.10.3. Divers

Encadrement de stagiaires

Au cours de cette années, les animatrices de la mairie de Le Pouzin ont encadré deux stagiaires en 1^{ère} et 2^{ème} année de BTS Gestion et Protection de la Nature. Andéol Berlin a effectué un stage de 8 semaines entre mai et juin. Les principales missions qui lui ont été confiées portaient sur les textes des plaquettes de présentation des 3 sites Natura 2000 et sur le suivi des roselières de Printegarde à travers 4 espèces indicatrices (Blongios nain, Rousserolle turdoïde et effarvatte et Bouscarle de Cetti). Sur ce dernier travail, l'animatrice l'a accompagné sur les sorties de prospection, sur la saisie des données et leur analyse. Nina Soubeyrand a quant à elle été accueillie durant 17 jours au mois de novembre. Elle a principalement travaillé sur les panneaux de sensibilisation du site « Rompon Ouvèze Payre » avec Sophie Coste-Durieux.

Fonctionnalités usuelles liés au poste et à la structure porteuse

Dans le cadre de l'animation du poste de chargée de mission Natura2000, des actions courantes liées au fonctionnement du poste nécessitent le dégagement de temps :

- Gestion du temps et saisie des activités
- Traitement des mails
- Temps de coordination au sein du binôme Natura 2000
- Participation aux réunions de services de la Mairie de Le Pouzin
- Entretien et rangement du matériels et équipement (GPS, carburant véhicules, outils pédagogiques...)

C. Synthèse bilan des actions 2021

C.1. Temps travaillés sur l'animation Natura 2000 pour cette année

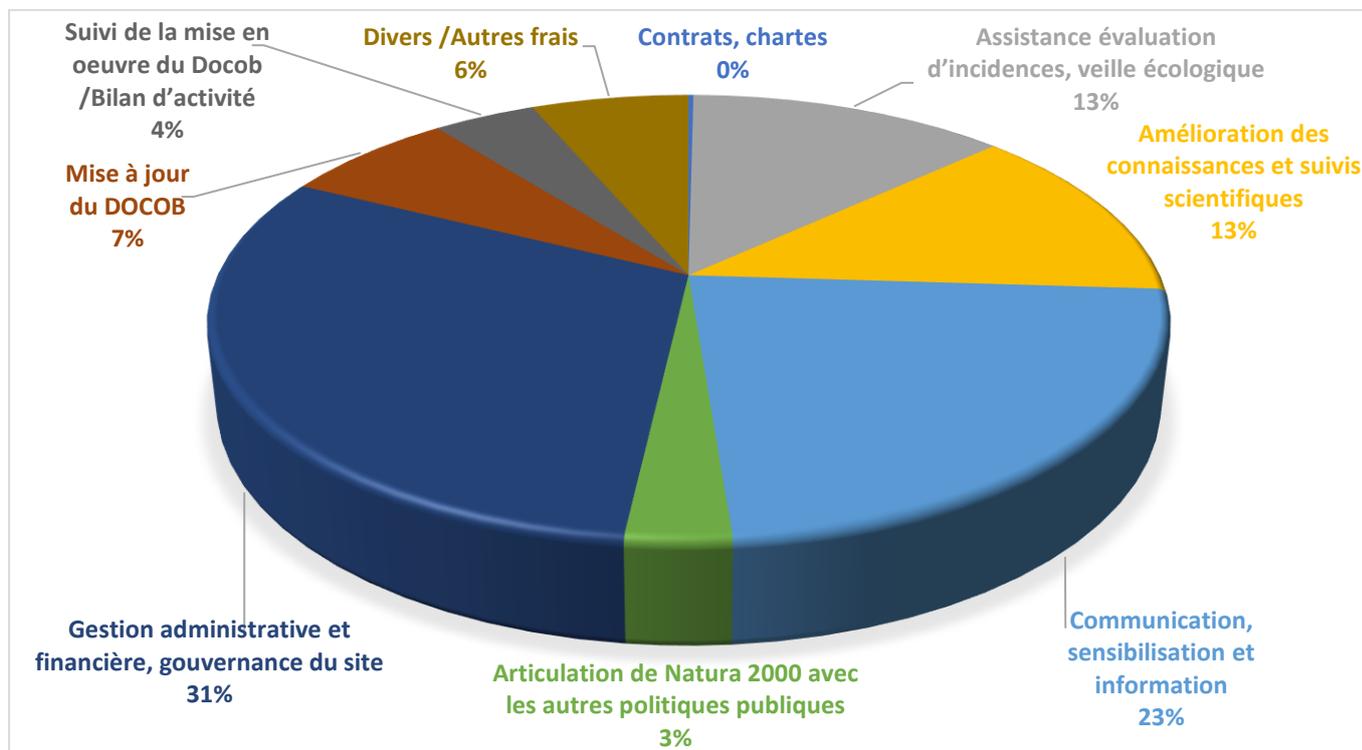
Actions Natura 2000	Nombre d'heures par sites Natura 2000			Total d'heures
	Printegarde	Milieux alluviaux du Rhône aval	Rompon Ouvèze Payre	
0.1 arrêt maladie				0
0.2 congés	312,5			312,5
1. mise en œuvre de la contractualisation : contrats, chartes, MAEc, assistance technique aux signataires				0
1.1 Promotion/recherche des contrats natura 2000				0
1.1.1 contrat natura 2000 forestiers				0
1.1.2 contrat natura 2000 MAEc				0
1.1.3 contrat natura 2000 nini.				0
1.1.4 rédiger la Charte natura 2000 du site				0
1.2 Accompagnement des chartes Natura 2000	2,5			2,5
recenser les adhérents potentiels à la charte et promouvoir la charte				0
1.3 Accompagnement du PAEc (hors animation spécifique du PAEc lorsqu'elle est financée via un autre dossier)				0
1.4 Assistance technique et administrative aux bénéficiaires				0
1.2.1 Contrat naturat 2000 : recenser les bénéficiaires prêt à mettre en œuvre des contrats, appui technique et administratif à la rédaction du contrat , préinstruction du contrat				0
1.4 Suivi des opérations et bilans des actions contractuelles				0
suivi des signatures des adhésions à la charte				0
2. Mise en œuvre des actions non contractuelles (travaux /interventions éventuels hors contrats)				0
2.1 Prise de contacts avec des cofinanceurs, organisations ou participations à des réunions				0
2.2 Participation /promotion de mesures administratives et réglementaires				0
2.3 Participation /promotion de mesures foncières				0
2.4 Préparation/contribution à la rédaction de cahiers des charges, de formations				0
				0

	Printegarde	Milieux alluviaux du Rhône aval	Rompon Ouvèze Payre	Total d'heures
2.5 Travaux /Expérimentations éventuels hors contrats				0
Conventionner avec les propriétaires, l'ONF et les communes en faveur de la libre évolution des forêts et la conservation d'îlots de sénescences				0
3. Assistance évaluation d'incidences, veille écologique				0
conseil pour la prise en compte de natura 2000, évaluation d'incidences, conseil au maître d'ouvrage Ou bureau d'études	7	14		21
3.1 Information, porter à connaissance / Conseils porteurs de projet	2,5	23,75		26,25
porteurs de projet (photovoltaïque, camping, construction,...),		1		1
3.1.1 Mesure d'accompagnement prairie alluviale Châteauneuf-du-Rhône		18,25		18,25
3.1.2 Restauration de la masse d'eau Baix Logis Neuf		14,75		14,75
3.2 Réponse aux demandes d'info ou d'avis des administrations				0
avis sur la compatibilité de certains projets ou travaux avec le site natura 2000	1,25	11,75		13
3.3 Veille locale et alerte	5,25	62	3	70,25
4. Amélioration des connaissances et suivis scientifiques (études et mise à jour des données du site) préciser les études réalisées et les principaux résultats pour chacune des sous rubriques		8		8
4.1 Amélioration /compléments de connaissance sur le site	10,75	21,75		32,5
Bibliographie		1,75		1,75
4.2 Mesures de suivi (suivi des effets des mesures de gestion, de l'efficacité de mesures expérimentales)				0
4.3 Evaluation (suivi de population d'espèces, évolution des habitats, évaluation de l'état de conservation...)				0
4.3.1 Suivi des oiseaux communs STOC-EPS	3			3
4.3.2 Suivi de la population d'oiseaux d'eau hivernants sur le site	29,25			29,25
4.3.3 Suivi de la population des fauvelles paludicoles reproductrices sur le site	41,25			41,25
4.3.4 Suivi de la population de Blongios nain	37,25			37,25
5. Communication, sensibilisation et information (bulletins d'info, articles de presse, réunions publiques, sorties, site Internet...)				0

	Printegarde	Milieux alluviaux du Rhône aval	Rompon Ouvèze Payre	Total d'heures
5.1 préciser les actions réalisées				0
réunions d'information grand public (conférences, réunions,...), journée événementielle		8,75		8,75
réunions d'information élus, conseils municipaux		13,75		13,75
Rencontre acteurs locaux	5,5			5,5
Animation de sensibilisation grand public et animations scolaires	2	28,25		30,25
Médias divers (site Web, articles de presse...)	72	5		77
Projet d'exposition commune N2000 Drôme/Ardèche	83,5			83,5
Terres de Nature départemental				0
Fête de la science				0
Plaquette des sites	72,25			72,25
propriétaires, exploitants agricoles, forestiers, autres professionnels				0
6. Articulation de Natura 2000 avec les autres politiques publiques (plans/programmes, documents d'aménagement, ENS, SAGE, etc)	14,25			14,25
Identifier les espèces et les zones de développement des Espèces Exotiques Envahissantes (EEE) sur les zones à enjeux				0
Participer à la définition de l'espace de bon fonctionnement des cours d'eau				0
Aide à la décision au gestionnaire				0
6.1 préciser les programmes concernés				0
PNA Apron		3,25		3,25
conseil pour les PLU ou autres documents d'urbanisme pour les communes ou les bureaux d'études				0
Participation à des comités techniques, groupes de travail	13	8		21
7. Gestion administrative et financière, gouvernance du site				0
7.1 Préparation et tenue des copils, des groupes de travail, préparation des comptes-rendus			4,75	4,75
convocation copil préparation du copil, secrétariat	30	36,5		66,5
présentation en copil du bilan d'activité		58,75		58,75
présentation en copil du programme pour l'année en cours				0
groupes de travail sur xxxxx		2		2

	Printegarde	Milieux alluviaux du Rhône aval	Rompon Ouvèze Payre	Total d'heures
7.2 Préparation programme annuel, évaluation besoins financiers, marchés publics				0
préparer les marchés d'assistance, ou sous-traitance				0
Recherche de financements : autres (Agence de l'eau, région ; département..)				0
Recherche de financements : ETAT				0
Recherche de financements : FEADER	83			83
7.3 Fonctionnement au sein de la structure	4			4
Coordination d'équipe interne	22,75			22,75
Réunion de service	0,75			0,75
Réunion avec la hiérarchie (élu référent, DGS)	9			9
Gestion des mails	109,75			109,75
Gestion du temps et planification	5,75			5,75
7.4 Echanges avec la DDT	8,5			8,5
7.5 Temps relationnel partenaire	13,25	0.5		13,75
8. Mise à jour du DOCOB (toiletage ou révision du Docob) s'il y a lieu	89.5			89,5
proposition de modification du docob				0
9. Suivi de la mise en œuvre du Docob /Bilan d'activité				0
bilan annuel des actions et de l'animation du site	19,25			19,25
bilan quantitatif et qualitatif des actions menées	10	23.75		33,75
9.1 Rapport d'activité annuel				0
9.2 renseignement de SIN2 (logiciel de suiv des Docobs)				0
10. Divers /Autres frais	4,5			4,5
10.1 Participation aux journées du réseau Natura 2000	5,5			5,5
participation au réseau des animateurs de sites en France, Auvergne-Rhône Alpes, en Ardèche	9			9
10.2 Autres	19,75			19,75
stage, colloques	4,25	2.5		6,75
Prise de poste				0
10.3 formations	36			36
Total (avec congés)	1214	368	7,75	1589,75
Total (hors congés)				1277,25

C.2. Graphique du bilan de l'animation Natura 2000 de cette année



Christophe Vignal

Monsieur le Maire de la commune de Le Pouzin

Président des Comités de pilotage des sites « Printegarde » et « Milieux alluviaux du Rhône aval »

Amanda COCQUELET

Animatrice Natura 2000 des sites « Printegarde » et « Milieux alluviaux du Rhône aval »

D. ANNEXES

Annexe 1 : Compte-rendu du comité de pilotage de 2021

Annexe 2 : Articles parus en 2021

Un site Natura 2000 précieux pour la biodiversité

LE POUZIN

Judi 11 mars avait lieu le comité de pilotage du site Natura 2000 dans les locaux de Numérian au Pouzin, en visioconférence. Cette réunion annuelle rassemble l'ensemble des acteurs concernés par le site (collectivités, associations, exploitants, usagers...) et forme l'instance de gouvernance du site. Une trentaine de personnes ont participé à cette réunion. Comme tous les trois ans, ce comité a fait l'objet de l'élection de la structure animatrice ainsi que de la présidence du comité de pilotage. Les élus des collectivités membres du comité ont réélu la commune du Pouzin comme structure animatrice et Christophe Vignal, son maire, a été élu en tant que président du comité de pilotage. Il prend ainsi la suite de son prédécesseur, Alain Martin. Dans la suite de la réunion, l'animatrice du site, Amanda Cocquelet, a présenté le bilan d'animation pour l'année 2020 et les perspectives d'actions pour l'année 2021. La ligue de



Le secteur du Vieux Rhône de Gervans, au nord du site Natura 2000. Photo: AC

protection des oiseaux (LPO) est aussi intervenue pour présenter son étude sur les fonctionnalités des forêts de bords de cours d'eau pour les chauves-souris. Ce comité de pilotage est un lieu d'informations et d'échanges entre les différents acteurs du site.

ÉTENDU SUR 23 COMMUNES DE DRÔME ET D'ARDÈCHE

Le site Natura 2000 « milieux alluviaux du Rhône aval » se situe sur la vallée du Rhône et sur 23 communes ardéchoises et drômoises entre Arras-sur-Rhône et Saint-Just-d'Ardèche pour 2 112 ha sous forme de chapelets de sites. Les sites Natura 2000 constituent un réseau européen de zones naturelles désignées pour préserver les milieux naturels ainsi que les espèces animales et végétales et leurs habitats en veillant à l'intégration des activités socio-économiques.

Article suite au comité de pilotage du site « Milieux alluviaux du Rhône aval » en mars

Le conseil des animatrices Natura 2000, Amanda et Sophie

Vous aurez sûrement entendu les gazouillis des oiseaux depuis quelques semaines, c'est la saison de la reproduction qui a débuté ! Certains oiseaux, comme les mésanges, commencent déjà à construire leur nid et même à pondre leurs œufs pour ensuite les couvrir. Cette période est très sensible pour les oiseaux puisqu'ils ne se reproduisent, pour la majorité, qu'une à deux fois dans l'année.



Encart paru dans la lettre d'info mensuelle de la commune de Le Pouzin en mai

C'est un dur labeur pour les parents qui dépensent beaucoup d'énergie à chercher et apporter de la nourriture à leur progéniture restée au nid. C'est pourquoi il est important de ne pas les déranger. Il est recommandé de ne pas tailler ses haies, ni d'élaguer ses arbres, entre fin mars et mi-juillet, au risque de détruire les nids et les oisillons incapables de fuir, ne sachant pas voler. Il est donc conseillé pour les oiseaux, mais aussi pour la végétation, d'effectuer la taille à la fin de l'automne et pendant l'hiver. Pour plus de conseils n'hésitez pas à contacter Amanda ou Sophie à la mairie :

a.cocquelet@lepouzin.fr
s.coste-durieux@lepouzin.fr

Retour

Le Dauphiné

17 avril 2021

VOS COMMUNES

LE POUZIN

Sophie et Amanda s'occupent de zones Natura 2000

La commune du Pouzin est la structure animatrice de trois sites Natura 2000. Rencontre avec ses deux animatrices, Sophie Coste-Durieux et Amanda Cocquelet.

► **Natura 2000, de quoi s'agit-il ?**

« Natura 2000 est le réseau de sites naturels remarquables de l'Union européenne. À l'échelle du département de l'Ardèche, ce sont 24 sites qui couvrent 20 % du territoire. »

► **Qui s'occupe des sites et quel est leur rôle ?**

« Chaque site Natura 2000 est porté par une structure animatrice qui peut être une collectivité, un organisme ou une association. Dans cette structure, un animateur est en relation avec l'État. Ses missions consistent en la gestion administrative et financière du site, à l'accompagnement des porteurs de pro-



Les deux animatrices de la structure pouzinoise Natura 2000, Sophie Coste-Durieux et Amanda Cocquelet.

jets, à la sensibilisation des élus et du grand public au sein du site, ainsi qu'à l'amélioration des connaissances sur les milieux et les espèces à travers des suivis et des études sur le terrain. La commune du Pouzin est une

structure animatrice depuis plus de dix ans. Aujourd'hui, elle porte trois sites Natura 2000 gérés par deux animatrices, Sophie Coste-Durieux et Amanda Cocquelet, qui travaillent dans les locaux de la mairie. »

► **Quelles sont les principales actions réalisées ces dernières années ?**

« Entre 2017 et 2019, une étude d'amélioration des connaissances sur les chauves-souris a été coordonnée par trois sites Natura 2000 voisins, dont celui de Rompon, Ouvèze, Payre. Ce projet a été récompensé par un grand prix Natura 2000 (avec un film à voir sur Youtube). En 2020, des passages canadiens ont été installés sur le plateau de Rompon. Ce dispositif sert à empêcher les animaux de sortir de la parcelle clôturée tout en laissant passer les véhicules et les piétons. Ces aménagements visent à améliorer et à soutenir l'activité pastorale de manière à maintenir les prairies et ainsi préserver la biodiversité de ces milieux (orchidées, papillons, reptiles, oiseaux...). Ce printemps, nous attendons avec hâte la sortie d'une exposition composée de six panneaux présentant la démarche Natura

2000 et les actions au sein du réseau. Cet outil de communication est le fruit de deux années de travail menées par les animateurs Natura 2000 de la Drôme et de l'Ardèche. »

► **Quels sont les projets sur lesquels vous travaillez ?**

« Nous avons récemment développé les pages internet des trois sites Natura 2000 afin de valoriser et centraliser toutes les informations. Aussi, le printemps annonce comme chaque année le début du suivi d'un certain nombre d'espèces. Sur le site de Printegarde et de Rompon, Ouvèze, Payre, des suivis des oiseaux sont réalisés à travers différents protocoles. L'objectif est de savoir quelles espèces sont présentes mais aussi de suivre l'évolution de leur nombre d'année en année. Enfin, nous espérons pouvoir organiser prochainement un événement autour des forêts humides qui bordent nos cours d'eau. »

Les trois sites naturels remarquables

► « Le site **Rompon, Ouvèze, Payre** est animé par Sophie. Il inclut 18 communes ardéchoises sur 1 054 hectares. Depuis la vallée du Rhône jusqu'à la Bayonne et le Mézayon (deux affluents de l'Ouvéze) en passant par les gorges de la Payre, le site est parcouru de forêts humides (appelées les forêts alluviales) qui bordent ces rivières. Ces milieux naturels sont des voies de déplacement mais aussi des lieux de vie de nombreuses espèces comme la loutre, le castor, des poissons (le blageon ou le barbeau méridional), des crustacés (écrevisse à pattes blanches) et des insectes comme les libellules (l'agrion de Mercure). Le site comporte aussi plusieurs grottes à Chomérac, Alissas et Coux qui sont très importantes pour les chauves-

souris (19 espèces dénombrées). Enfin, le plateau de Rompon regorge de richesses naturelles puisque ses prairies et pelouses abritent une flore et une faune d'importance patrimoniale avec des orchidées, des reptiles et des papillons. »

► « Les deux autres sites Natura 2000 sont répartis sur le fleuve Rhône et sont animés par Amanda. Le site **Printegarde** s'étend sur six communes ardéchoises et drômoises et 677 hectares. Sa position géographique sur une voie migratoire des oiseaux et la mosaïque de milieux naturels aquatiques (fleuve, roselières, forêts alluviales) qui le compose en font un site remarquable sur la vallée du Rhône. Il a été désigné pour sa richesse et son importance pour la reproduction, l'hivernage et surtout



Natura 2000 a participé au soutien du pastoralisme sur le plateau de Rompon.

la migration des oiseaux. Parmi eux, le blongios nain, un petit héron qui est en danger d'extinction en France, le milan noir, un rapace des forêts allu-

viales ou encore le martin-pêcheur sont des espèces régulièrement observées. »

► « Le troisième site appelé **Milieux alluviaux du Rhône**

aval s'étend sur 23 communes drômoises et ardéchoises et sur 2 111 hectares sous forme de chapelets de sites le long du Rhône entre Saint-Vallier et Donzère. Ce site a été désigné dans le réseau Natura 2000 pour veiller à la conservation de milieux aquatiques aujourd'hui menacés à l'échelle de la vallée du Rhône. En effet, les aménagements successifs du fleuve (digues et barrages hydroélectriques) ont radicalement bouleversé les milieux naturels liés au Rhône comme les forêts alluviales ou les prairies sèches et humides qui abritent de nombreuses espèces comme le castor, des chauves-souris (20 espèces), des insectes (lucane cerf-volant), des poissons (apron du Rhône, Anguille) et des amphibiens (crapaud calamite). »

Dossier sur Natura 2000 à la mairie de Le Pouzin paru dans le Dauphiné en avril

